

Rapport d'activité

2022

Collectif Alpha Asbl

Collectif Alpha asbl

Siège social, coordination & administration

Rue de Rome, 12

1060 Saint-Gilles

02 538 36 57

E-Mail : info@collectif-alpha.be

N° d'entreprise : 423.443.206

Centre de Documentation en alphabétisation et éducation populaire

Rue d'Anderlecht, 148

1000 Bruxelles

02 540 23 48

E-mail : cdoc@collectif-alpha.be

Centres de formation :

Saint-Gilles

Rue de Rome, 12

1060 Bruxelles

02 533 09 24

Forest

Bld de la Deuxième Armée Britannique, 27

1190 Bruxelles

02 349 82 30

Molenbeek-Saint-Jean

Rue Piers, 48

1080 Bruxelles

02 411 09 36

www.collectif-alpha.be

Table des Matières

2022 : Après le calme	5
Mot de la Coordination générale.....	9
Promouvoir l’alphabétisation	11
Le Centre de documentation	13
1..... Méthodologie de travail et réalisations	15
2..... Le Centre de documentation : un ensemble de services	18
3..... Définitions et enjeux.....	19
4..... Développement du fonds.....	21
5..... Données bibliothéconomiques.....	25
6..... Rayonnement/ diffusion.....	26
7..... Animations, rencontres, échanges de pratiques.....	29
Alphabétiser	31
1..... Organisation des cours.....	32
2..... Réorganisation et coordination des actions.....	36
3..... Des formations pour les travailleur.euse.s du Collectif Alpha	39
4..... Public accueilli en formation	40
5..... Formuler des pratiques, les penser.....	47
6..... Les cours : comme on en parle	55
7..... L’Accueil et le suivi social	71
8..... Évaluer l’action.....	75
Enjeux pour l’alpha et le Collectif	77
1..... « Bruxelles numérique » : une mesure discriminatoire.....	79
2..... Intervention du Collectif Alpha lors de la journée des migrants	81
3..... De quel système le départ de Sébastien est-il le symptôme ?	84
4..... Réforme du décret ISP.....	92
5..... Enjeux sociétaux majeurs.....	93
Perspectives pour 2023.....	95
Remerciements.....	101

2022 : Après le calme

Une tempête

En février 2022 nous avons la visite de notre inspectrice en Education permanente (EP). Notre rapport quinquennal n'est pas accepté, une première pour notre association. Le conseil d'administration (CA) est prévenu, un peu tard... Une mésentente entre le CA et la Coordination générale (CG) ainsi que des tensions au sein même du CA amène ce dernier, le 30 mars 2022, à changer de présidence et à nommer Madame Azar à ce poste.

Un comité de soutien

Le CA du 27 avril 2022 décide de faire appel à d'anciennes coordinatrices/et ou membres du CA expérimentées pour le soutenir dans l'analyse de la situation et dans la mise en œuvre des moyens nécessaires pour changer la situation. Chantal Anne de Molina, Anne Loontjens et Catherine Stercq acceptent. Les modalités de fonctionnement d'un comité de soutien sont actées.

Un changement de coordination générale

En mai 2022 le CA prend la décision de se séparer du coordinateur général Julien Nève, dont le préavis se terminera en août.

Un état des lieux

Le 18 mai 2022 le comité de soutien fait un premier retour au CA portant principalement sur la situation de l'équipe administrative et de la coordination. Il semble que le climat de travail, qualifié de « toxique », soit cause de souffrances et de difficultés de travail en équipe. Les problèmes relationnels et interpersonnels sont très importants. La cause principale semble être l'absence d'organisation et de communication.

Des défis

Le 1er septembre 2022 le CA organise une réunion d'information des travailleurs. Nos défis à relever sont les suivants:

- **Travail sur les relations employeur-travailleur.euse et les relations interpersonnelles :**
 - Les deux dernières coordinations générales étaient en conflit avec des travailleur.euses et avec le conseil d'administration.
 - Au sein des centres de formations des conflits interpersonnels latents depuis des années, non traités, devront être pris en charge institutionnellement.
- **Travail collectif en vue de la mise en œuvre de notre Plate-forme doit être fait. Il s'agit d'un travail sur :**
 - le sens de notre action
 - les missions et les profils de fonction
 - les modalités de travail
 - Modalité de travail pédagogique/Mise en œuvre de la plate-forme:
 - Constat :
 - Fossé entre les discours pédagogiques théoriques et la réalité des pratiques (ex. socioconstructivisme)
 - Présence d'un modèle d'alphabétisation « scolarisante » alors que l'AG de 2017 avait approuvé un modèle basé sur la pédagogie du projet. Modèle très éloigné d'une approche d'alphabétisation populaire et incompatible avec l'EP et la Plateforme.
 - Présence faible de participation des apprenant.es au niveau de la codécision
 - L'absence de grilles d'analyses pour une évaluation formative.
 - Des rapport annuels EP constitués de coupés collés descriptifs qui se répètent d'année en année
 - Besoin de co-construction et d'analyse critique. Les discussions restent au niveau de l'expression des représentations de chacun, avec une très forte implication mais sans confrontations, sans mises en problèmes, analyses croisées ni décision, action, tant entre travailleur.euses qu'avec les apprenant.es.

- En septembre 2022 la nouvelle coordination générale, soutenue par Anne Loontjens et Catherine Stercq (entre temps devenue trésorière du Collectif Alpha) met en place trois semaines de travail en Intercentres centré sur les défis relevés par le CA : une semaine en octobre 2022, une en février 2023 et une suivante en mai 2023. Intercentres qui seront reconduits chaque année par la suite, d'une façon ou d'une autre.
 - Intercentres 2022-2023: Il s'agit d'entamer un travail collectif sur :
 - les aspects relationnels (Améliorer confiance et communication, relations interpersonnelles, clarté et transparence, travail collaboratif. Construire un nous Collectif) ;
 - les aspects politiques (Interroger le sens que nous donnons à notre action d'alphabétisation. Quels sont buts, nos objectifs, nos utopies ? Quelle conception de l'alphabetisaon défendons-nous ? Quel mode d'action privilégier ? Où nous situons-nous dans les différentes approches ;
 - Les aspects organisationnels (Quelle organisation nous donnons-nous pour atteindre les buts et mettre en œuvre l'approche choisie).

- **Reconnaisances et financements : nous devons travailler sur le renouvellement de nos trois reconnaissances structurelles : ISP, Cohésion sociale et EP :**
 - Nous appuyons le constat critique de l'inspection EP. Nous devons effectivement revoir nos manières de travailler, dont entre autres, nos thématiques d'actions. L'exigence actuelle est de 2 thématiques sur 320h d'activité. Nous devons identifier, en cohérence avec notre but social, des problématiques sociétales à partir desquelles sont orientées et structurées nos activités. La thématique définit : un diagnostic d'un enjeu de société, des finalités et des objectifs d'action, une stratégie d'action, ainsi que les méthodes et les moyens de leur mise en œuvre, la procédure et la méthode d'évaluation de l'action.
 - Fin 2022 nous avons rencontré les fonctionnaires responsables de la bonne application du décret Cohésion sociale à la COCOF. Elles nous imposent l'organisation de groupes distincts des groupes ISP. Ce qui est le cas pour les groupes du soir, mais pas pour les groupes du jour. Nous allons donc devoir modifier profondément nos manières de travailler.
 - De manière simultanée nous devons adapter notre action en ISP puisque l'offre de cours impacte l'entièreté de l'organisation du Collectif Alpha.

Mot de la coordination générale

Nous étions si bien au centre de documentation du Collectif Alpha. Nous y défendions l'histoire de notre association, orientons les lecteurs et lectrices, écoutions avec une grande passion les expériences des unes et des autres... Mais nous avons fait le deuil de notre travail de documentaliste pour proposer nos candidatures aux postes de la Coordination générale. Il nous est apparu évident que nous avions un projet à défendre pour le Collectif alpha et que nous ne pouvions nous y dérober.

Au sein du Collectif alpha, il a toujours été possible de changer de fonction, d'évoluer ... Cette possibilité reconnue aux travailleurs et aux travailleuses est une des manifestations pratiques des valeurs prônées par notre plateforme. Le "toute.s capable" est aussi valable pour nous, travailleurs et travailleuses du Collectif alpha.

Nous sommes heureux et heureuse d'avoir pu vaincre nos appréhensions pour relever le défi que cette fonction impose. Nous sommes fier.es d'être là pour soutenir les travailleurs et les travailleuses dans l'accomplissement de notre objet social. En retour, nous ressentons de la bienveillance et de la compréhension de la part de nos camarades et des membres du CA.

Une coordination générale à deux têtes pour mieux penser, pour agir mieux... Nous sommes convaincu.e.s qu'il est de bon augure d'avoir renoué avec une coordination générale duale. Nous n'imaginions pas pouvoir le faire autrement.

Aline Jacques
Eduardo Carnevale

Le "toute.s capable" est aussi valable pour nous.

Promouvoir l'alphabétisation

Le Centre de documentation pour
l'alphabétisation et l'éducation
populaire

01. **Méthodologie de
travail et réalisations
dans le cadre de l'axe
3 du décret Education
permanente**

02. **Le Centre de
documentation : un
ensemble de services**

03. **Définitions et enjeux**

04. **Développement du
fond**

05. **Données
bibliothéconomiques**

06. **Rayonnement/
diffusion**

07. **Animations,
rencontres, échanges
de pratiques au
Centre de
documentation**

Le Centre de documentation pour l'alphabétisation et l'éducation populaire

Évolution significative en 2022:

Nous avons développé des visites du centre de documentation pour des groupes d'alphabétisation. Le premier objectif poursuivi est qu'ils découvrent la documentation qui est au service de leurs formations : l'organisation de l'espace bibliothèque, la variété des documents. Nous poursuivons ensuite le projet pour les années à venir : qu'ils, elles découvrent, au-delà des espaces de formation, ce à partir de quoi se construisent les contenus de travail d'apprentissages et les outils de construction de projets. La finalité de cette ouverture de l'espace aux apprenant.e.s est de questionner le rapport au savoir et au pouvoir dans les espaces de formation : qui décide des contenus des formations ? des projets ? Quels sont les aspects qui pourraient manquer dans notre centre de documentation en lien avec leurs intérêts ?

Nous avons diversifié la nature de nos réalisations et nous avons retravaillé la manière de construire nos réalisations.

01. Méthodologie de travail et réalisations dans le cadre de l'axe 3 du décret Education permanente

1. Quelle méthodologie de travail a été mise en place au premier trimestre 2022?

Le centre de documentation a accueilli en novembre 2021 une nouvelle travailleuse en charge de la création des réalisations du centre de documentation. Un nouveau départ, de nouvelles pratiques, de nouvelles exigences.

Chronologie:

Janvier 2022

Création d'un document de travail à destination de tous les travailleur.euses, aide-mémoire de ce qui est entendu par « une réalisation » au Collectif Alpha. Ce document définit:

- les finalités des réalisations à destination du secteur de l'alphabétisation depuis le centre de documentation du Collectif Alpha, ainsi définissant le cadre dans lequel celles-ci se font. Ce document reprend notamment l'article 1 du décret Education Permanente et les différentes réalisations possibles valorisables en axe 3.
- des propositions de modalités de travail et un calendrier 2022-2023 quant à la récolte de thématiques pouvant faire œuvre de réalisations lors de réunions d'équipes
- les différentes formes que peuvent prendre un travail collaboratif de réalisation avec les équipes des différents centres du Collectif Alpha
- une évaluation des utilisations des réalisations existantes

Février 2022

• Rencontres des différentes équipes par la personne en charge des réalisations
Ces rencontres dans les équipes des différents centres ont eu lieu sur base de ce document de travail avec pour objectifs :

- d'avoir une première approche des représentations autour des réalisations, des utilisations qui en sont faites sans toutefois formaliser une démarche d'évaluation, ce qui sera construit par la suite via le Groupe de Travail Publications.

- de relever les intérêts, les questions, les réflexions, les démarches existantes ou à construire et à partager et qui s'inscrivent dans une vision émancipatrice, transformatrice de l'alphabétisation

Mars 2022

L'étape suivante a consisté à s'appuyer sur le Groupe de Travail dédié à la question pour organiser le travail :

- poser un premier choix des thématiques et problématiques qui seront traitées
- préparer et organiser une évaluation sous forme d'animation quant à l'apport des réalisations pour les équipes

Perspectives :

Collaborations sous différentes formes avec les personnes souhaitant mettre en place des démarches, formaliser pratiques et réflexions dans une visée d'alphabétisation populaire.

2 . Les étapes du travail autour des réalisations en interne, dans le cadre des réalisations de types « outils pédagogiques et/ou culturels » ou pour celles de types « analyses, d'études ou de recherches participatives »

- Faire un relevé des idées dans chaque équipe
- Vérifier que les propositions entrent bien dans les critères de réalisations (décret Éducation Permanente et Plateforme du Collectif Alpha)
- Demander à tous les travailleurs un classement de ce qui leur semble prioritaire à développer dans l'année
- Identifier les sujets qui seront traités en s'appuyant sur le Groupe de Travail Publications
- Faire un état des lieux du travail à fournir pour la réalisation et organiser un calendrier pour chaque réalisation en fonction de l'état des lieux :
 - Coconstruire, coanimer, coécrire les réalisations avec les personnes concernées
 - Organiser des temps dans toutes les équipes, en début d'année, de retours sur les réalisations construites l'année précédente et celles à programmer l'année suivante

3. Les étapes du travail autour des réalisations de type « ressources documentaires »

Ce type de réalisations se fait en partenariat avec le Journal de l'Alpha, journal de Lire et Ecrire. Chacune de ces réalisations est en lien avec la thématique d'un numéro du Journal. L'apport du Collectif Alpha est de proposer un angle pour approcher la thématique qui est souvent vaste, de proposer un point de vue et les pistes pour la traiter en identifiant des ressources disponibles pour lesquels nous mettons en évidence les aspects qui nous semblent les plus pertinents.

Toutes les ressources citées sont ensuite empruntables au centre de documentation et mise en valeur à la sortie du Journal dans une présentation spécifique.

4. Les étapes du travail autour des réalisations vers l'externe

- Toute nouvelle réalisation du Collectif Alpha est partagée via le site et la newsletter.
- Mise à disposition de la réalisation via deux possibilités :
 - emprunter au centre de documentation
 - en téléchargeant depuis le site
- Mise en place en 2023 d'un formulaire d'évaluation auprès des lecteurices quant à leur utilisation des réalisations et leurs attentes ou souhaits dans le cadre qui est le nôtre.

02. Le Centre de documentation : un ensemble de services

Le Centre de documentation offre un ensemble de services qui permettent aux formateur.trice.s et animateur.trice.s de se former et d'enrichir leur pratique en alphabétisation :

- Service de prêt
- Service librairie
- Service de recensement et de documentation
- Catalogue en ligne
- Production et prêt d'outils pédagogiques
- Réalisation de bibliographies thématiques
- Animations

03. Définitions et enjeux

Créé en 1977, le Centre de documentation du Collectif Alpha, ouvert à toute personne intéressée par l'alphabétisation, a pour but de soutenir le développement de la qualité de l'alphabétisation. Il met aujourd'hui à disposition d'un millier de lecteurs plus de douze mille ouvrages et outils ainsi qu'une quinzaine de revues, avec le soutien de 3 documentalistes expérimenté.es.

Le Centre de documentation soutient le développement d'une alphabétisation de qualité.

Pour ce, il s'est fixé les objectifs suivants :

- Rechercher, conserver et rendre accessible toute la documentation et le matériel pédagogique relatifs à l'alphabétisation, susceptibles d'intéresser les différents acteurs de ce secteur
- Mettre à la disposition des intervenants en alphabétisation des outils pertinents pour mener à bien leurs actions et pour améliorer leur compréhension de l'analphabétisme
- Diffuser les publications du Collectif Alpha, de Lire et Écrire et des associations d'alphabétisation pour soutenir et susciter la réflexion et pour pallier à la faiblesse de l'offre du marché de l'édition dans le domaine des productions adaptées en alphabétisation et des collections d'écrits pour un public d'apprenants analphabètes
- Faire connaître les conceptions du Collectif Alpha concernant le secteur de la formation des adultes afin de développer la qualité de l'ensemble des actions d'alphabétisation et de formation de base dans la Région de Bruxelles-Capitale, en Wallonie et dans l'ensemble de la francophonie
- Répondre à toute demande d'information concernant ce domaine afin de contribuer à sensibiliser l'opinion publique sur les réalités de l'alphabétisation et de l'analphabétisme

Le fond documentaire

- Des documents consultables librement et empruntables

Plus de quatorze mille documents (livres, logiciels, cédéroms, matériel didactique, outils d'animation, méthodes, jeux, fiches pédagogiques, fichiers de lecture, grilles d'évaluation, ressources virtuelles).

Concernant la problématique de l'alphabétisation et de l'illettrisme : des ouvrages de référence en sociologie, méthodologie, formation d'adultes, apprentissage de la lecture, de l'écriture, du français oral, des mathématiques, etc.

Des ouvrages sur des thèmes proches de l'alphabétisation : animation de groupe, immigration, interculturel, réseau d'échanges de savoirs, enseignement, éducation permanente, insertion socioprofessionnelle.

Du matériel nécessaire à la préparation ou à l'évaluation des cours : méthodes audio-visuelles, fichiers d'exercices, jeux, logiciels, tests et tout autre outil didactique.

- Des revues consultables librement mais non-empruntables

Une trentaine d'abonnements à des revues belges et françaises. Les revues sont soit consultables sur place, soit disponibles en ligne.

04. Développement du fond

Politique d'acquisition

En tant que centre de référence spécialisé dans l'alphabétisation en Communauté française de Belgique, notre principal objectif est d'offrir une information et de diffuser une documentation la plus à jour et la plus complète possible auprès de toutes les personnes intéressées par le sujet.

Nous apportons un soin particulier à la prospection et à l'acquisition des documents de manière à couvrir au maximum notre champ d'activité et à rester une source de renseignements et de références fiable auprès de notre public.

Notre politique d'acquisition consiste à repérer, sélectionner et acquérir de nouveaux documents relatifs à l'alphabétisation ou susceptibles de soutenir le travail des formateurs (des recherches-action, des mémoires, des ouvrages théoriques, des méthodes, des logiciels, des jeux, du matériel didactique, des écrits et des productions réalisées par des apprenants).

Nous sommes également attentifs à rencontrer les attentes du plus large public fréquentant le Centre de documentation : des formateurs, des participant.es, des bénévoles, des enseignants, des travailleurs sociaux, des étudiants et enfin des chercheurs spécialisés.

Ce travail de recherche et d'acquisition s'effectue également à travers l'élaboration des sélections bibliographiques commentées de la revue du secteur, « Le journal de l'alpha ».

Nous sommes aussi particulièrement attentifs aux publications plus confidentielles qui nécessitent une recherche plus élaborée.

La chaîne documentaire

- Prospection – acquisition

Les sources de recherche exploitées sont variées et notre méthode de travail est basée sur :

- Le dépouillement systématique de documents récemment parus (sur papier ou en ligne), en rapport avec l'alphabétisation et l'éducation de base des adultes.
- Des revues spécialisées ou non (sur papier ou en ligne).

- Des catalogues d'éditeurs (sur papier ou en ligne) spécialisés dans l'alphabétisation et l'éducation de base des adultes, les sciences de l'éducation, les pratiques pédagogiques, les ressources et les outils pédagogiques, la recherche en didactique, etc., et ceci en Belgique, en France et au Canada, entre autres.

Remarque : les éditeurs qui consacrent un secteur de leurs activités à l'alphabétisation et/ou l'éducation des adultes restent encore très marginaux.

- Des recensions bibliographiques à travers toute la presse.
- Une veille électronique organisée : des "alertes" électroniques posées par nos soins sur différents sites de revues, d'associations, d'organisations et d'institutions nous avertissent des nouveautés sur leur site et en particulier des publications qu'ils suggèrent. Il s'agit d'un suivi par flux RSS (alertes sur base de mots clés) par l'agrégateur Netvibes et nouvellement nous mettons en place cette veille avec Inoreader qui permet une recherche plus fine que le précédent.
- La récolte d'informations via :
 - Les visites en librairies spécialisées et dans d'autres centres de documentation ou bibliothèques en Belgique et à l'étranger.
 - Les suggestions de nos lecteurs et de nos collègues formateurs au Collectif Alpha ASBL.
 - Les événements professionnels (Salon de l'Éducation, Foire du Livre à Bruxelles,...), les invitations aux conférences de presse, les contacts et rencontres avec les associations qui publient et diffusent du matériel et les représentants de maisons d'édition.

La prospection, la sélection et la consultation régulière de revues papier et de sites de références pour l'éducation ainsi que celle des ressources pédagogiques en ligne est également une source d'information utile. Le volume d'informations à traiter nous oblige à une sélection rigoureuse. A cette fin, nous constituons progressivement et tenons à jour un répertoire de groupes de sites, soit à vocation commerciale (commercialisation de leurs ressources), soit dont l'objectif est le partage de ressources pédagogiques dans les domaines de l'alphabétisation, de la formation des adultes ou de la recherche. Désormais, la plupart des associations dédiées à l'alphabétisation en Belgique, en France, en Suisse et au Canada et des mouvements pédagogiques qui consacrent un secteur de leurs activités à la recherche et à la diffusion d'outils et de documents pédagogiques sont accessibles sur Internet et offrent la possibilité de télécharger de nombreux documents.

- Logiciel documentaire et catalogage

Tous les documents, livres, revues et matériel audiovisuel sont encodés dans le logiciel de gestion documentaire Kentika. Ce logiciel est utilisé dans des centres de documentation dont le fonctionnement est proche du nôtre. Il a pour vocation de prendre en charge l'ensemble des besoins liés à la gestion et à la diffusion des documents. Cette version offre en outre une plus grande interactivité et convivialité, ainsi qu'un hébergement à distance garantissant une plus grande facilité de maintenance et davantage de sécurité pour nos données.

- Indexation

Il s'agit, pour chaque ouvrage, de choisir une dizaine de mots-clés (descripteurs) maximum qui caractérisent au mieux son contenu. Ces mots-clés, univoques et hiérarchisés, sont sélectionnés dans une liste préétablie alimentée par des mises à jour régulières.

Nous avons adopté le « thésaurus canadien d'alphabétisation » édité par le Centre Fora (franco-ontarien) comme outil de base et nous l'adaptions au cadre institutionnel et à la terminologie belge.

Quelques chiffres

Nombre de descripteurs : 688

Nombre de candidats descripteurs : 36

Le nombre global des descripteurs reste constant, la répartition entre descripteurs maîtres (terme général), spécifiques ou associés ne se modifie pas non plus. La situation est identique pour le nombre de termes candidats (nouveaux descripteurs proposés).

Bien entendu, les données chiffrées sont la partie apparente du processus d'élaboration du thésaurus. Chaque candidat descripteur est (ou sera) examiné et changera tôt ou tard de catégorie. Il faudra déterminer s'il s'agit du synonyme d'un terme déjà adopté ou d'une notion nouvelle liée à l'actualité (pédagogique, politique ou éditoriale). Nous pouvons donner comme exemple de nouveaux candidats descripteurs pour la période de crise sanitaire « covid » ou en encore « confinement ». Au passage le candidat descripteur accepté aura reçu une définition et le concept qu'il représente sera déterminé clairement.

Classement du fonds

Nous avons adopté un système de classification par domaines d'application qui correspondent aux principales demandes des utilisateurs et à leur pratique professionnelle. Nous avons adapté nos cotes de rangement à l'accroissement et à la complexification du fonds pour permettre au public un accès direct et pratique aux collections.

Traitements des revues

Elles sont soit archivées et dépouillées, soit traitées en monographies, soit dépouillées et non conservées.

- Archivées : Nous avons sélectionné une dizaine de titres de revues qui font l'objet d'une collection archivée par le centre. Depuis 2003, elles sont dépouillées, cataloguées par année civile et indexées. Elles constituent la « base revue ».
- Les notices sont consultables sur notre catalogue en ligne via l'adresse suivante : <https://www.cdoc-alpha.be/>
- Traitées en monographies : elles rejoignent le fonds documentaire.
- Non archivées : après dépouillement, les articles les plus intéressants sont soit catalogués, soit exploités dans le cadre des réalisations pédagogiques.

NB : De plus en plus d'articles sont aujourd'hui produits sous format numérique, ils sont alors catalogués sous le type « ressource virtuelle » et disponibles directement sur notre catalogue en ligne (lorsque les droits de diffusion le permettent).

Réalisations à la demande

Des bibliographies thématiques, des listes de données statistiques sont réalisées à la demande. Elles correspondent aux centres d'intérêt et préoccupations de nos lecteurs ou sont inspirées par l'actualité de l'alphabétisation (par exemple : les cycles de formation pour formateurs de Lire et Ecrire Bruxelles, les thèmes abordés lors des « Intercentres » organisés pour le personnel du Collectif Alpha

Comme l'association est reconnue dans l'axe 3 du décret de l'année civile sur laquelle porte le présent rapport d'activités nous désirons savoir quel a été le développement des services et quelle évolution éventuelle par rapport au dossier précédent ?

Les indicateurs définis pour permettre d'apprécier si les objectifs poursuivis à travers les services offerts et les réalisations produites ont été atteints sont les données bibliothéconomiques ci-dessous.

05. Données bibliothéconomiques

Fonds documentaire : 12763 documents (multimédia, ressource en ligne, coffret d'animation, photolangage, outil pédagogique, etc.)

N.B. certains documents sont en multiple exemplaires

Ouvrages (monographies, coffrets, etc.) : 7825

Revue et articles : 2856

Ressources virtuelles et liens web: 843

Réalisations pédagogiques : 200

Multimédia : 306

Augmentation du fond 2022

Total des acquisitions : 391

Ouvrages : 206

Revue et articles : 79

Ressources virtuelles et liens web : 76

Multimédia : 5

Prêt : 616

Lecteurs

Profil du public

Combien ?

Total des lecteurs depuis la création du cdoc : 2760 (après élagage)

Total des lecteurs actifs : 130

Total des emprunteurs : 215

Nouvelles inscriptions : 61

Qui sont-ils ?

Secteur alpha : 44/100

Secteur de l'enseignement : 43/100

Secteur ISP : 2/100

D'où viennent-ils ?

82 /100 de Bruxelles

06. Rayonnement/ diffusion

- **Renseignements au sujet des réalisations et des publications**

Via le téléphone, le courrier et le courriel et par téléchargement pour certaines informations : toute la Francophonie (France, Canada, Afrique de l'Ouest)

- **Catalogue en ligne** <http://www.cdoc-alpha.be>

- **Permanences** et/ ou interventions à divers événements :

- Le 5/5 : Journée Portes ouvertes sur le thème de l'inclusion

- Atelier d'arpentage autour d'un ouvrage de Saïd Bouamama, préfacé par Christine Delphy : "**Les discriminations racistes : une arme de division massive**", L'Harmattan, 2011 - Nombre de participants : 13
- Discussion en présence de l'auteur autour des mutations des formes de discriminations racistes au sein de la société. - Nombre de participants : 21
- Liste des nouveautés (mensuelle)



- Du 22 au 25/08 « Étonner et s'étonner, mettre l'intelligence en mouvement »
14ème Université d'été du Secteur Langues du GFEN
- Le 13/09 « Être en toutes lettres » : Journée nationale de lutte contre l'illettrisme (France) Du repérage à l'orientation et à l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme :

Lors de la journée nationale de lutte contre l'illettrisme en France, le centre de documentation du Collectif Alpha a été invité par le département de la Nièvre à faire découvrir l'alphabétisation populaire, ses visées, ses principes pédagogiques. Ceci a d'abord eu lieu sous la forme d'une conférence en matinée, intitulée "**De la lutte contre l'illettrisme vers une alphabétisation populaire**". Le descriptif de l'intervention était le suivant :

- Comment intégrer le (ré)apprentissage des savoirs fondamentaux dans une approche citoyenne permettant à chaque personne de prendre sa place dans la société ?
- Comment faire de l'alphabétisation un outil d'émancipation permettant de sortir de situations d'exclusion sociale, voire de domination ?

L'alphabétisation populaire, une approche qui, au-delà de la maîtrise des savoirs de base, permettrait aux personnes de reprendre du pouvoir sur leur vie et d'agir dans la société : une nécessaire utopie pour un monde plus juste et moins inégalitaire ?



- Du 29/10 au 1/11 « Se rencontrer, confronter, échanger, débattre, partager»

Biennale internationale de l'Education Nouvelle : 5 personnes du Collectif Alpha ont participé aux conférences, ateliers et débats

<https://convergences-educnouv.org/2022-la-biennale>

Membres fondateurs : CEMEA, GFEN, Le lien, Cahiers pédagogiques, Mouvement Freinet)

- Le 26/11 « Diffuser, partager et échanger » Salon des outils didactiques en alpha et FLE // 26.11 @ Dison - CRVI

07. Animations, rencontres, échanges de pratiques au Centre de documentation

Animation 1 : cette animation de base se compose des points suivants :

- Découverte = un premier tour général
- Présentation = historique et spécificité du centre de documentation, les collections et les revues, la politique d'achat, etc.
- Librairie = détail des publications du Collectif Alpha
- CR = explication fouillée du système de classement (Cote de Rangement)
- Site = utilisation de l'interface de recherche

Date	Thématique	Groupe	Nbre de personnes
07/02	1	FoBase de LEE Bruxelles	10
15/02	1	Ecole secondaire St Julien du Parnasse	15
05/07	1	Equipe de formateurs LEE Tournai	8
01/09	2	Formatrices d'iteco et de l'Entr'Aide des Marolles	2
09/09	1	Equipe futurs formateurs LEE	9
13/10	1	HE Fransico Ferer	3
24/10	2	Equipe de formateurs LEE Tournai	6
08/12	1	FoBase LEE Bruxelles	9
28/11	1	Formation intensive d'animateurs LEE Bruxelles	16

Ventes des publications

Essentiellement en Communauté française de Belgique, en France, en Suisse, au Canada : le chiffre annuel des ventes reste constant (environ 400 ouvrages vendus par an)

Divers

Depuis 2006, nous sommes renseignés dans le répertoire des centres de documentation en Communauté française du site de la lecture publique du Ministère de la Communauté française (C.L.P.C.F.) : <http://www.bibliotheques.be>
 Nous sommes également membre du Réseau Aladin (Adult Learning Documentation of Information Network) dépendant de l'institut de l'Education de l'Unesco.

Impact territorial (lieux de mise à disposition des services, de diffusion des réalisations, provenance du public et/ou des participants) :

Le Centre de documentation est implanté à Bruxelles. On y trouve l'ensemble de nos collections, de nos réalisations et des outils que nous diffusons (catalogue et certaines réalisations également en ligne).

Les utilisateur.rices viennent de l'ensemble de la Communauté française, et 20 % de lecteurs sont non bruxellois.

Nous nous déplaçons à la demande.

En général

Nous avons poursuivi notre action, telle que définie dans notre plan d'action pluriannuel :

- Développement du fonds en interaction avec les demandes et suggestions de nos lecteurs et des différents partenaires. Politique d'acquisition axée sur la recherche de documents privilégiant une approche propre à développer des activités d'Éducation permanente et à susciter réflexion et esprit d'analyse chez les lecteurs plutôt que recherche de « recettes de cuisine » toute faites
- Récolte de littérature grise pour alimenter les dossiers
- Poursuite des services documentaires : catalogage et mise en circulation des documents et réalisations auprès des lecteurs
- Poursuite de l'indexation avec le thésaurus
- Base de données en ligne sur Internet : amélioration de l'interface pour rendre plus conviviale l'utilisation du moteur de recherche du logiciel documentaire et l'accessibilité des infos utiles (moins de clics, rationalisation des infos présentes à la fois sur le site du Collectif Alpha et sur le catalogue en ligne)
- Conception de réalisations avec une diversification quant à leur nature grâce à la fusion des deux anciennes catégories de l'axe 3. Nous continuons à créer des outils pédagogiques et/ou culturels à partir de pratiques existantes. Nous développons des synergies avec l'ensemble des formateur.rices du Collectif Alpha ASBL : récolte de démarches, mise en place de projets, coanimation avec des formateur.rices jusqu'à l'écriture des réalisations.
- Nous avons également produit une analyse et une étude en lien avec des problématiques qui préoccupent les acteur.rices de l'alphabétisation populaire.
- Mise en valeur d'écrits et supports pédagogiques. Nous sommes attentifs à récolter les critiques, demandes et autres suggestions du public.
- Poursuite des échanges avec les autres centres de documentation équivalents ou rencontres avec différents services d'Éducation permanente développant du matériel pédagogique exploitable en alphabétisation : CBAI, le CREM de Nivelles, CRDP de Paris, Service éducatif des Musées Royaux des Beaux-Arts, etc.

Alphabétiser

Caractéristiques générales de notre action d'alphabétisation en 2022

01. Organisation des cours

02. Réorganisation et coordination des actions

03. Des formations pour les travailleur.euse.s du Collectif Alpha

04. Public accueilli en formation

05. Formuler des pratiques, les penser

06. Les cours d'oral, de lecture, d'écriture et de maths : comme on en parle

07. L'Accueil et le suivi social

08. Evaluer l'action

01. Organisation des cours

En ce qui concerne les cours organisés en journée, chaque participant.e suit de 18 heures à 21 heures de cours par semaine : 12 à 15 heures de français (expression orale, lecture, écriture), 3 heures de mathématiques (s'il le souhaite) et 3 à 6 heures d'ateliers au choix (histoire, visites, arts plastiques, ateliers pédagogiques personnalisés, informatique, ISP, sport, etc.).

En soirée, les cours se donnent à raison de 4 heures par semaine.

L'offre de cours

En 2022, nous avons organisé des cours pour 365 personnes.

- Des cours du jour : 274 personnes inscrites, réparties en 17 groupes.
- Des cours du soir : 91 personnes inscrites, réparties en 6 groupes
- Des cours pour les mères dans une école primaire : 7 personnes inscrites.
- Des ateliers divers destinés aux participant.e.s des cours de jour.

Dans le centre de formation de Saint-Gilles	
COURS DU JOUR : 15 à 18 heures par semaine	ATELIERS : 3 heures par semaine (de jour)
<ul style="list-style-type: none"> • 4 groupes de lecture-écriture • 5 groupes de math 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 atelier Théâtre • 1 atelier pédagogique personnalisé (APP) • 1 atelier d'écriture ECLER • 1 atelier « Vivre mieux » • 1 atelier « Lire à deux » • 2 ateliers OMSCM (Outils mathématiques et scientifiques pour mieux comprendre le monde)
COURS DU SOIR : 2 x 2 heures par semaine	<ul style="list-style-type: none"> • 1 atelier « chef d'œuvre », de 2 x 3h/sem.
<ul style="list-style-type: none"> • 3 groupes de lecture-écriture 	

Dans le centre de formation de Molenbeek-St-Jean	
COURS DU JOUR : 15 heures par semaine	+ 1 ou 2 ATELIERS : 3h ou 6 h par semaine
<ul style="list-style-type: none"> • 2 groupes de français oral • 4 groupes de lecture-écriture • 1 groupe aux ateliers de tri des Petits riens asbl 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 atelier Théâtre (commun avec Forest) • 1 atelier Jeux • 1 atelier communication • 1 atelier Histoire • 1 atelier « Entre Femmes » • 1 atelier Sport • 1 atelier vélo • 2 ateliers math •
COURS DU SOIR : 2 x 2 heures par semaine	
<ul style="list-style-type: none"> • 2 groupes de français oral • 2 groupes de lecture-écriture 	

Dans le centre de formation de Forest	
COURS DU JOUR : 15 heures par semaine	+ 1 ou 2 ATELIERS : 3h ou 6 h par semaine
<ul style="list-style-type: none"> • 2 groupes de français oral • 4 groupes de lecture-écriture • 2 ateliers math 	Janvier à juin 2020 <ul style="list-style-type: none"> • 1 atelier d'écriture • 1 atelier ISP • 1 atelier Théâtre (commun avec Molenbeek-Saint-Jean) • 1 atelier Sport • 1 atelier Informatique / Smartphone • 1 atelier Sorties culturelles / visites • 1 atelier Math • 1 atelier créatif • 1 atelier questions des parents

La rentrée scolaire 2021-2022 s'est présentée une nouvelle fois sous le signe du Covid. En plus des mesures individuelles (port du masque, gel hydroalcoolique, distanciation), nous avons à nouveau travaillé en demi-groupes en décalant nos heures d'entrées et de sorties afin de limiter les contacts physiques. Pour ce faire, nous avons été obligés, comme en 2021, de supprimer ½ heure de cours pour chaque apprenant et chaque apprenante jusqu'au mois de mars 2022.

Heureusement, il n'y a pas eu de confinement cette année 2022 et donc, pas de travail à distance. Les mesures ont été allégées jusqu'à laisser tomber les masques dès le mois de mai 2022.

Quelques semaines seulement avant la fin des cours de juin 2022, nous avons pu reprendre des horaires complets et sans décalage. L'incertitude a pesé tout l'été et à la rentrée de septembre 2022 sur une reprise 100% normale. Nous sommes restés vigilants, bien que dans l'incertitude, jusqu'au début de l'hiver.

Nous avons ressenti très fortement un manque de réactivité des services d'aides, de soutien et d'écoute extérieurs en raison de l'accroissement de la précarité sociale et sanitaire liée au contexte pandémique. Cela a touché tous les services que ce soient ceux des hôpitaux, mais aussi ceux du logement, des syndicats, des CPAS, les écoles... Les délais d'attente pour être pris en charge étaient interminables et une simple prise de rendez-vous se transformait systématiquement en parcours du combattant, ... Beaucoup de services submergés n'étaient accessibles que par mails ce qui accentue la vulnérabilité des personnes analphabètes. La majeure partie du temps de travail de notre personnel de l'accueil (nos agents de guidance) a été consacrée à ce type d'accompagnement (prise de rendez-vous, retard de paiement, obtention d'informations diverses...). Les suivis individuels ont été fortement sollicités.

Certains apprenants et certaines apprenantes ont été également victimes des retards de paiement de leurs allocations, ce qui a entraîné un stress énorme et accentué leur précarité. Ce suivi psychosocial chronophage de notre personnel de l'accueil les a amenés à externaliser, plus qu'en temps normal, la prise en charge des participant.es afin de trouver des accompagnements psychologiques adéquats.

Ces constats semblent partagés par de nombreuses associations alarmées par le nombre croissant de situations personnelles critiques. Les services les plus impactés par ces retards, qui entraînent leurs incapacités de prise en charge, sont aussi les services les plus sollicités par notre public (les syndicats, les banques, les communes, les ambassades...). Cet alourdissement de notre travail est toujours compliqué à gérer mais nous avons trouvé certaines stratégies. Les CPAS avec qui nous avons été en contact ainsi que la Tour des Finances ont adapté leur fonctionnement lors de la remise des déclarations d'impôt : ils ont accepté de rappeler par téléphone les personnes concernées pour les aider.

La pandémie à peine calmée, nous avons observé l'augmentation du prix des denrées de base et surtout l'augmentation du prix de l'énergie suite au début des hostilités en Ukraine. "A public précaire logement précaire", leurs logements, généralement mal isolés, les a rendus encore plus vulnérables. Ce public est évidemment dans l'impossibilité financière de louer des appartements moins énergivores.

Nous avons proposé un atelier Vivre Mieux afin de prendre du temps pour en apprendre plus sur quelques applications du téléphone. Les apprenantes ont répondu favorablement à cette proposition. La question de l'autonomie a été une motivation supplémentaire et une problématique sous-jacente à cet exercice. En effet, certaines nous ont dit se faire aider par un enfant ou un proche pour envoyer des mails alors qu'elles désiraient vouloir le faire seules. Dans cet atelier, nous avons développé l'utilisation de l'adresse e-mail et appris à scanner ainsi qu'à envoyer un document avec le smartphone. Nous avons aussi montré comment l'envoyer par mail.

Nous avons vécu la détresse des participant.es mais, également, notre propre détresse de devoir affronter ce contexte dégradé. C'est l'entière responsabilité du milieu associatif qui se fragilise ! Un agent de guidance écrivait dans son rapport : « Je ressens toujours une légère gêne quand j'accompagne le public, comme une sensation de division, de faire d'étranges écarts entre les obligations administratives (encodage, contrats de formation, attestations, ...), le suivi psychosocial parfois émotionnellement très pesant car nous sommes la première ligne qui maintient la tête de notre public hors de l'eau, et l'atelier ISP.

Comment adopter une posture cohérente entre l'insertion socioprofessionnelle et l'éducation permanente? Quelles places prennent ces deux approches dans le parcours d'accompagnement d'une personne analphabète ? Ces deux questions traversent le Collectif.

02. Réorganisation et coordination des actions

Le Collectif est aujourd'hui confronté à la nécessité de réorganiser ses actions suite aux exigences du décret Cohésion Sociale, celui-ci exigeant l'organisation de groupes "cohésion sociale" distinct des groupes "ISP". C'est donc un nouveau défi pour notre nouvelle équipe, qui nous préoccupe depuis septembre 2022 et nous nous y attelons pour sa mise en place en 2023. Ce défi se superpose aux difficultés institutionnelles que le Collectif Alpha a traversé cette année et qui, sans avoir un impact direct sur notre action, ont installé un sentiment d'insécurité auprès des travailleurs et des travailleuses. En effet, notre nouvelle équipe de coordination générale et financière a dû reprendre une coordination à l'abandon, sans aucun transfert d'informations sur les tâches à accomplir. Nous nous sommes accrochés grâce à l'aide des travailleurs et des travailleuses ainsi que d'anciennes travailleuses à la retraite qui se sont constituées en comité de soutien. Notre conseil d'administration a dû assurer, dès le mois de mai 2022, la gestion quotidienne de l'asbl jusqu'à l'engagement de la nouvelle coordination en septembre 2022.

Au niveau financier, et pour rappel, en 2021, notre bilan montre bien que nous avons des dettes auprès d'une banque et d'une association partenaire. Cependant ces dettes sont inférieures à nos créances, principalement constituées de créances auprès des pouvoirs publics, dont les très importants retards de paiement du Fonds Social européen (FSE). Par ailleurs, nous avons un bénéfice cumulé, des provisions et nous sommes propriétaires d'une partie de nos locaux de formation.

Notre association, comme d'autres, a connu des difficultés financières en 2022. L'augmentation importante des charges locatives et des coûts du personnel n'avaient pas assez été prises en compte dans le budget et dans le financement du FSE, resté en 2022 identique à celui de 2020. Ces difficultés ont effectivement conduit à des difficultés de trésorerie en 2022. La nouvelle coordination générale et administrative a commencé ses fonctions avec un compte en banque vide. Nous avons pu y faire face par un apport plus important de la banque, de l'association partenaire ainsi que par un prêt privé (ces derniers sans intérêts) et un prêt de BRUSOC (à intérêt réduit). Et si notre bénéfice et nos provisions ont nettement diminué en 2022, nos dettes sont, aujourd'hui, toujours inférieures à nos créances.

Par ailleurs nous avons pris les mesures nécessaires – diminution de personnel de 3 équivalents temps plein – pour faire face à ces difficultés. Et nous prenons dès à présent les mesures qui s'imposent face à l'annonce de la perte éventuelle du financement d'un poste « Permanent » temps plein. Ce serait le cas si la mise en demeure, reçue le 3 mai 2023, concernant la proposition du Service de l'Éducation permanente, de déclassement du Collectif d'Alphabétisation en Axe 1, de l'article 5 § 4 vers l'article 5 § 1, et en Axe 3, de l'article 24/1 à l'article 24, se maintiendrait, malgré le recours que nous effectuons.

Nous avons donc décidé de mener une réflexion approfondie avec les travailleurs et les travailleuses lors des Intercentres sur le sens de notre action comme sur les moyens que nous nous donnons pour évaluer cette action. Nous développons le contenu de ces intercentres dans la première partie de ce rapport *Après le calme* et dans la partie *Formuler des pratiques, les penser ci-après*. Le travail mené en octobre sur l'organisation et les missions a également montré la nécessité de travailler l'organigramme et de préciser les profils de fonction.

Jusqu'à la fin de l'année 2022, l'organisation du travail et le pilotage de l'action au Collectif alpha se déclinait comme suit :

Tout d'abord, au niveau institutionnel et décisionnel :

- **L'Assemblée Générale (AG)** est composée aussi bien de membres “externes” que de travailleur.euses de l'asbl (qui sont membres de l'AG à titre militant), elle décide les grandes orientations de l'association, approuve les comptes et budgets, etc. Lors de la pandémie de COVID, l'Assemblée Générale ordinaires s'est tenue à distance (en visioconférence).
- **Les réunions du Conseil d'Administration (CA), et du Comité d'Appui** (travailleurs élus au sein de l'AG), ont lieu une fois par mois. C'est là que se prennent les décisions liées à la gouvernance de l'association.

Au niveau de l'organisation quotidienne du Collectif Alpha:

- **La Coordination générale** se compose de :
 - une coordination générale (d'une ou de plusieurs personnes), s'occupant du fonctionnement général, de la dynamique des équipes, des projets transversaux, des politiques budgétaires, du personnel et de la politique extérieure.
 - un.e coordination administrative et financière, assurant la gestion administrative, financière (dont l'importante gestion des subsides) et la logistique quotidienne.

- **Les co-coordonateur.trice.s de Centre** : la coordination fonctionnelle dans les 3 centres de formation est assurée par des duos de co-coordonateur.trice.s. Il.elle.s ont la responsabilité de mettre en œuvre les moyens afin que l'équipe fasse tourner leur centre de formation. Il.elle.s travaillent en concertation régulière avec la coordination générale.
- **Le Comité de Pilotage (CP)**, qui réunit les co-coordonateur.trice.s des centres, les membres de la Coordination générale et une représentante du Centre de documentation. C'est le lieu principal pour l'information, la réflexion et la prise de décisions au Collectif Alpha. Un lieu de connexion transversale où chacun s'attèle à relier les entités de l'association, à prémâcher les décisions, à communiquer et à redéfinir les rôles. Cet espace doit faire le lien entre tou.te.s les acteur.trice.s du Collectif Alpha et tous les niveaux de concertation. Il s'est réuni 13 fois en 2021 ! Au rythme d'une fois toutes les trois à quatre semaines.
- **Les réunions d'équipes pédagogiques**, dans chacun des trois centres et dans le centre de documentation, réflexions pédagogiques, échanges entre travailleur.euse.s, mise en œuvre de projets communs au sein du centre. Le fonctionnement d'équipe est porté par les co-coordonateur.trice.s de Centre.
- Chaque centre stimule la **participation des apprenants** dans le fonctionnement du centre et de l'association. Cela peut par exemple prendre la forme d'une assemblée des participants au sein des groupes ou se concrétiser au travers de projets de centre. Les modalités de participation diffèrent d'un centre à l'autre.
- **Les réunions de l'équipe administrative**, une fois par mois: gestion quotidienne et organisation du travail.
- **Les réunions du groupe « accueil et guidance »**, qui rassemblent 4 à 5 fois par an les responsables de l'Accueil des trois centres: échanges d'expériences, mise en place d'un fonctionnement commun, réflexions de fond ou réflexions sur la fonction d'agent d'accueil (voir détails au chapitre *L'accueil et le suivi social*).
- **Les journées intercentres**, avec leurs dimensions formatives et/ou réflexives, qui rassemblent l'ensemble des travailleur.euse.s et la coordination pendant une ou plusieurs journées sur un ou plusieurs thèmes de travail, soit pédagogique, soit institutionnel.
- **Le groupe « Publications et productions »**, composé de formateur.trice.s intéressé.e.s par les thèmes et la représentante du Centre de documentation, avec animation par la Coordination générale.
- **Le groupe CEB**, composé des deux formatrices titulaires, et du coordinateur général, qui se réunit pour piloter l'atelier Chef-d'œuvre.
- **Des groupes de travail spécifiques**, pour préparer des séquences d'animation en vue de processus d'évaluation ou des inter-centres, ou pour des dossiers particuliers.
- **Les réunions entre la délégation syndicale et la coordination**. Environ 5 réunions se sont tenues en 2022 pour mener un travail de concertation bien utile.

03. Des formations pour les travailleur.euse.s du Collectif Alpha

Le Collectif Alpha cultive une politique de formation continuée pour ses travailleur.euse.s, et en particulier, pour ses formateur.trice.s.

En fonction de leurs besoins et de leurs demandes, tou.te.s les travailleur.euse.s peuvent, s'il.elle.s le souhaitent, s'inscrire à des formations de leur choix, en lien avec leur fonction. Chaque année, bon nombre de travailleur.euse.s participent ainsi aux formations de formateur.trice.s organisées par Lire et Ecrire Bruxelles. D'autres suivent les formations organisées par la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, le CGé, le CFS, le CESEP etc.

Les travailleur.euse.s ont droit à dix jours de formation extérieure par année, voire plus si l'intérêt du projet le nécessite.

Il peut y avoir également des travailleur.euse.s qui mènent un projet de reprise d'étude en cycle long.

Ces formations ont lieu pendant le temps de travail et sont financièrement couvertes par le Collectif Alpha, notamment grâce aux fonds sectoriels de l'ISP bruxelloise.

A côté des formations classiques à vocation individuelle, nous favorisons aussi d'autres modalités pour répondre aux besoins plus spécifiques de travailleur.euse.s : des supervisions individuelles et collectives, des interventions et des formations calibrées sur mesure pour répondre aux besoins de l'ensemble d'une équipe de centre (Formation aux pratiques collaboratives en équipe).

En 2022 l'équipe de forest a suivi une formation, donnée par le CESEP (Centre Socialiste d'Education Permanente), pour un accompagnement sur le travail d'équipe et la gestion collaborative. Elle continue cette formation en 2023.

04. Public accueilli en formation

Diagnostics locaux

Au regard des diagnostics locaux des coordinations locales de Cohésion sociale (1) nous pouvons affirmer ceci :

- **Le centre de Forest du Collectif Alpha** se trouve dans la zone du bas (ouest) de Forest, commune au caractère populaire, comptant un grand nombre de personnes issues de l'immigration (surreprésentation des personnes de nationalités nord-africaines et subsahariennes) ayant des situations économiques difficiles (grand nombre d'infra-diplômés). Cela en fait un quartier avec une forte demande d'activités de cohésion sociale (axe P2). Les participants sont en recherche d'outils pour se débrouiller dans la vie quotidienne (faire leurs courses, consulter un médecin, suivre la scolarité de leurs enfants, effectuer leurs démarches administratives...) sans devoir faire appel à d'autres personnes. La P2 est une priorité transversale au niveau local, qui fait le lien avec les autres (P1 & P4). Comme le souligne le diagnostic local la correspondance offre-demande au niveau de Forest est à mettre en lien avec la présence de « gros acteurs » comme le Collectif Alpha.
- **Le centre de Molenbeek du Collectif Alpha** : Les orientations spécifiques communales (Egalité des genres, Autonomisation par la culture, Education aux médias...) correspondent aux activités proposées au Collectif Alpha. Molenbeek compte une augmentation importante de circulation de vélos de tous type. De nouvelles règles de code de la route ont été édictées. Nous apprenons à nos participant.es à se déplacer dans les rues en toute sécurité et en se sentant à l'aise. Autour de la question du genre, de la mobilité et de l'autonomisation par la culture, nous proposons entre autres :
 - Un atelier Vélo qui s'adresse principalement aux femmes qui n'ont pas eu l'occasion ou la permission d'apprendre à rouler à vélo dans leur jeunesse. Elles voient dans le vélo un outil de mobilité pratique et à leur portée ainsi qu'un outil d'émancipation personnelle et d'estime de soi.
 - L'atelier « Parlons-en entre femmes » propose de réfléchir sur les rôles genrés qui structurent la vie sociale et les lieux de socialisation (école, lieux publics par ex.)
 - Un atelier théâtre; des créations d'expositions dans les musées, création d'une brochure de visite du Musée des égouts.

(1) TALBI Haris, Coordination communale de Cohésion sociale Rue de Mérode 331-333, 1190 Forest, 2022; BONNY O., coordination communale du programme de Cohésion sociale Molenbeek-Saint-Jean, 2022; DIAZ Carmen, DIAGNOSTIC QUALITATIF Programme de Cohésionsociale de la Commune de Saint Gilles, 2022

- **Le centre de Saint-Gilles du Collectif Alpha** : La part de la population de nationalité étrangère est de 48,3 % à Saint-Gilles face à 35,5% en Région Bruxelloise. Nous retrouvons un taux de chômage très supérieur à la moyenne régionale, particulièrement pour les plus jeunes, un taux d'emploi (dans la population en âge de travailler) très inférieur à la moyenne régionale et un revenu imposable médian très inférieur à la moyenne régionale. La revalorisation de Saint-Gilles a entraîné une augmentation des prix des loyers et des services et une éviction plus ou moins complète des populations initialement en place. Les publics reçus dans les associations comme le Collectif Alpha proviennent en grande partie d'autres communes. Les plus fréquentes sont Forest, Uccle, Anderlecht et Ville de Bruxelles.

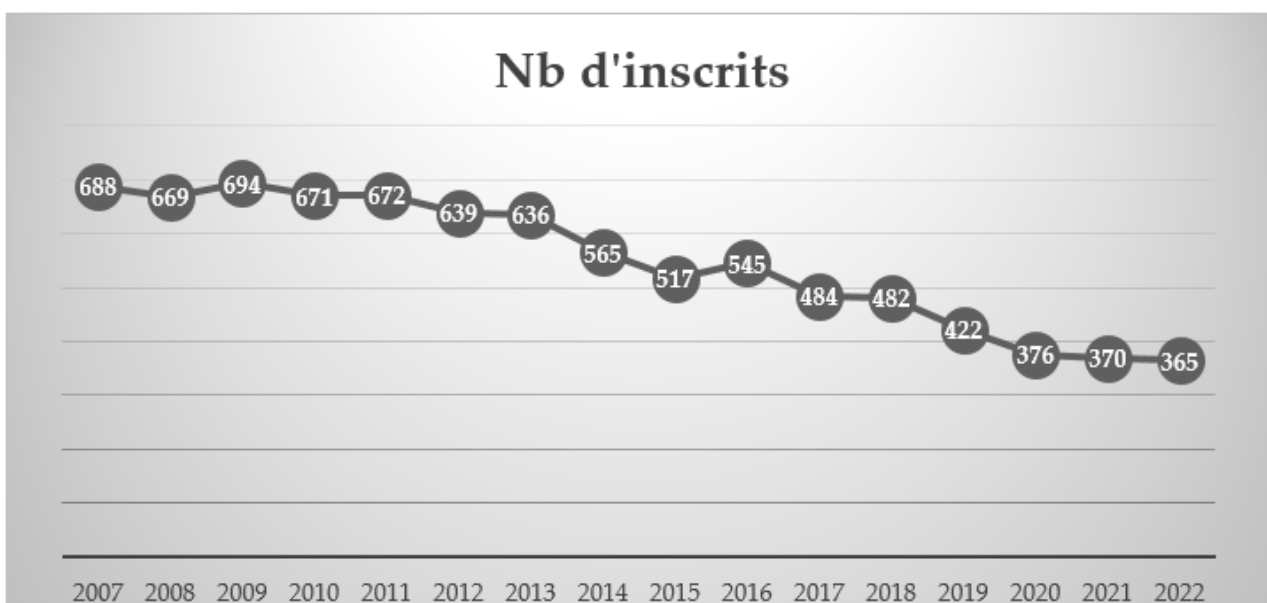
Statistiques de l'année 2022

Vous trouverez ci-dessous quelques données statistiques concernant le public accueilli en 2022.

En 2019, on comptabilisait 422 personnes inscrites (60 personnes de moins qu'en 2018) ; en 2020 376, soit 46 personnes de moins qu'en 2019 ; en 2021 370 personnes se sont inscrites ; nous sommes à 365 en 2022. La décroissance des inscriptions continue mais la pente s'adoucit.

Répartition selon le type de cours

	2020		2021		2022	
cours du jour	282	75 %	282	76,2 %	274	75 %
cours du soir	84	22,3 %	76	20,5 %	91	23 %
cours dans les écoles	10	2,6 %	12	3,2 %	7	2 %
	376	100 %	370	100 %	365	100 %



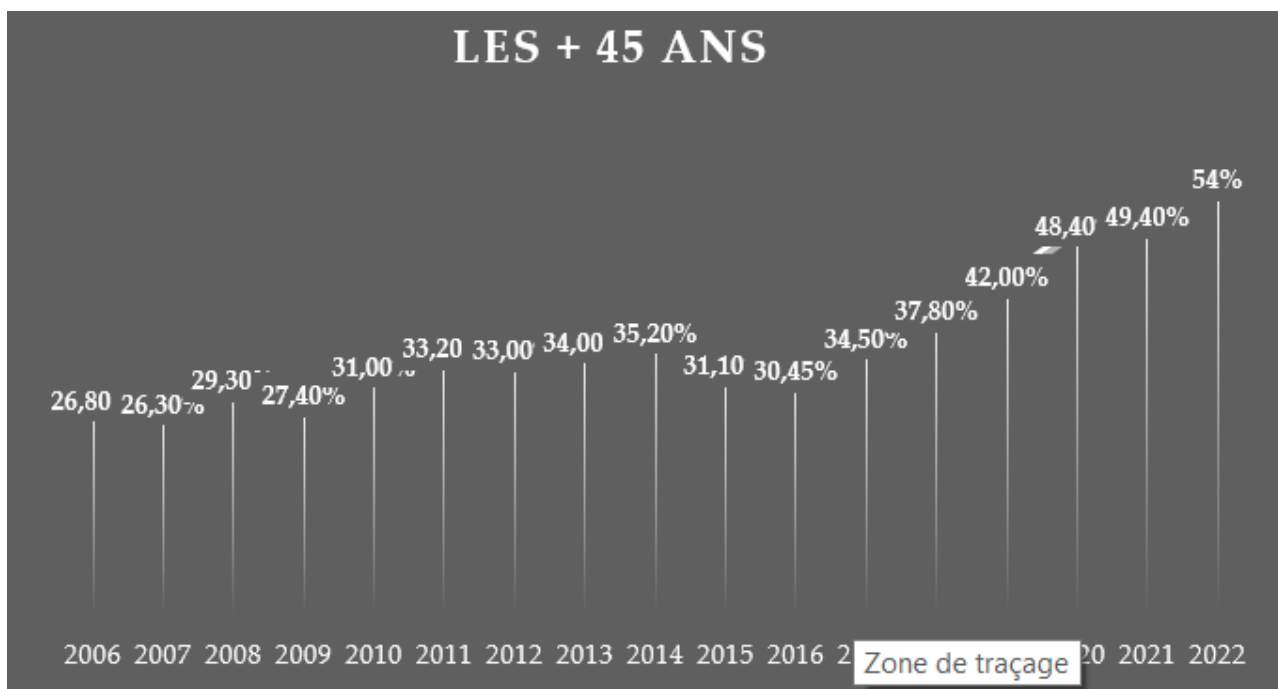
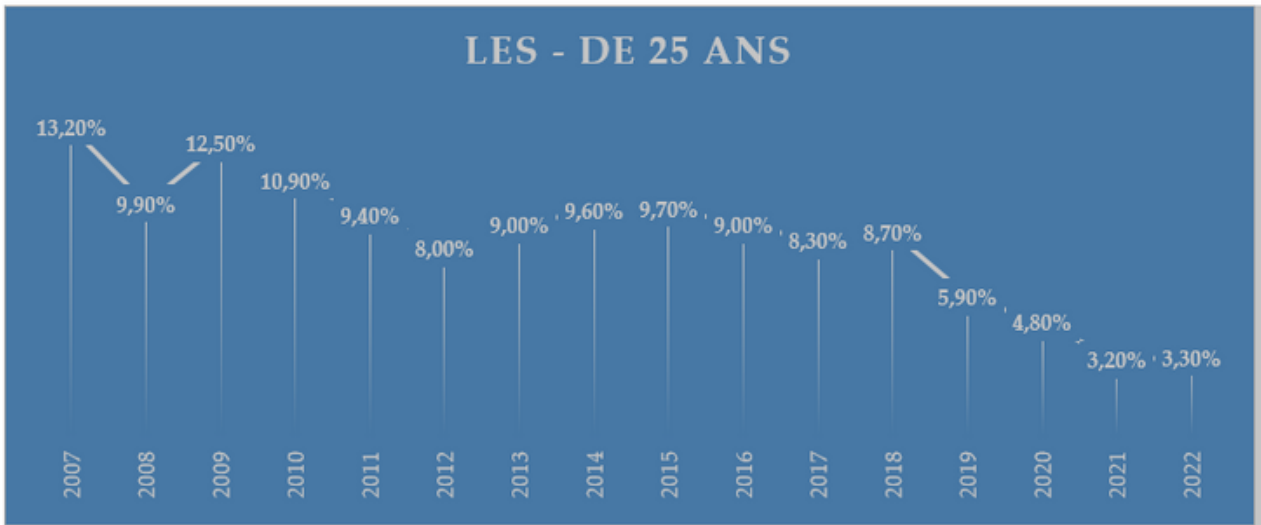
Répartition selon le sexe : la proportion de femmes augmente encore et toujours

	2020		2021		2022	
Femmes	240	63.8 %	245	66,2 %	249	68,2 %
Hommes	136	36.2 %	125	33,8 %	116	31,8 %

Répartition selon la nationalité : 36 nationalités différentes, nous constatons une grande stabilité:

	2020		2021		2022	
Belges	135	35,9 %	130	35,1 %	132	36.2 %
Europe – UE (ex CEE)	16	4,3 %	16	4,3 %	19	5.2 %
Europe – UE (hors ex CEE)	1	0,3 %	1	0,3 %	1	0,3 %
Europe – hors UE	5	1,3 %	5	1,4 %	5	1,4 %
Maroc	99	26,3 %	101	27,3 %	97	26.6 %
Maghreb autres	10	2,7 %	8	2,2 %	5	1.4 %
Proche et Moyen-Orient	16	4,3 %	14	3,8 %	12	3.3 %
Afrique	58	15,4%	67	18,1 %	65	17.8 %
Amérique latine	3	0,8 %	1	0,3 %	1	0,3 %
Réfugié.e.s ONU	33	8,8 %	27	7,3 %	15	4.1 %

Répartition selon l'âge



Répartition selon le statut : comparaison 2020-2022- Augmentation proportionnelle des chercheurs d'emploi même si diminution en nombre. Diminution proportionnelle et en nombre de personnes touchant le CPAS, un revenu d'intégration ou l'aide sociale

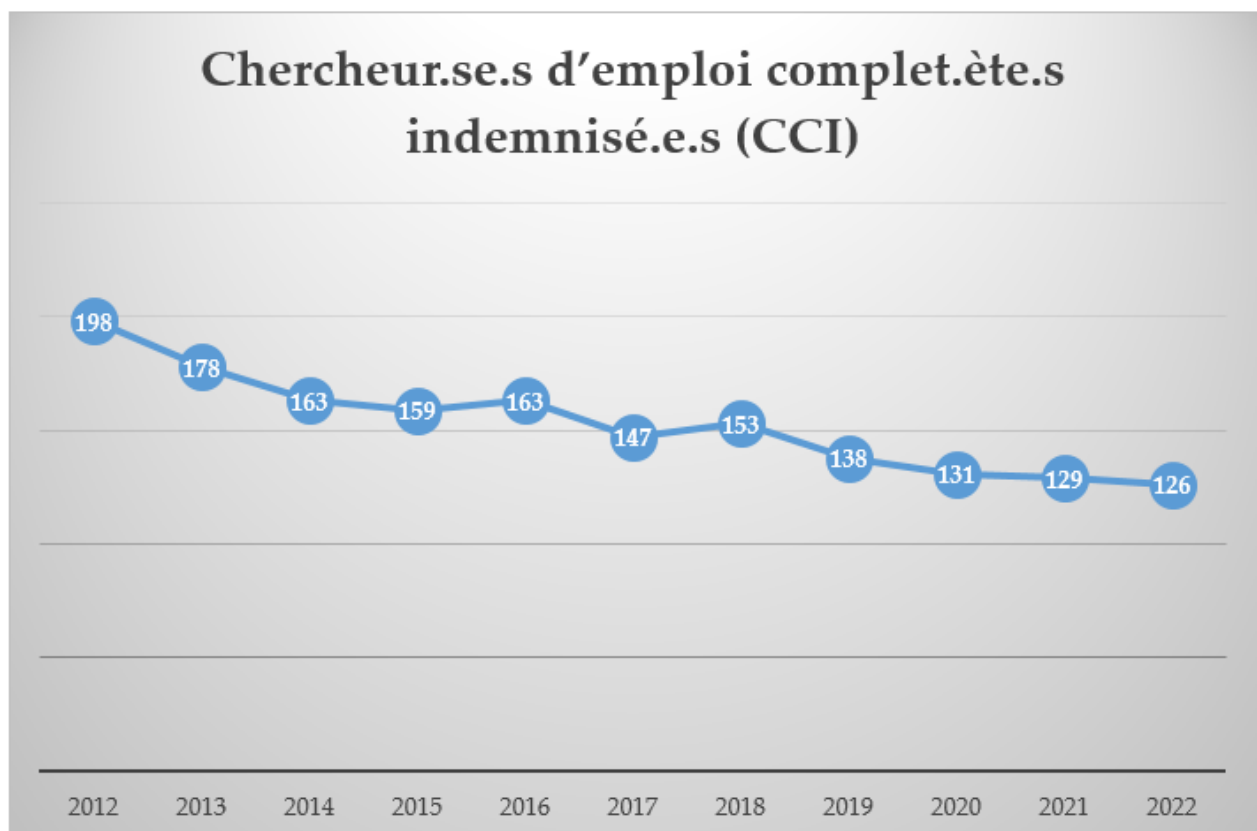
Répartition selon le statut

2020

2022

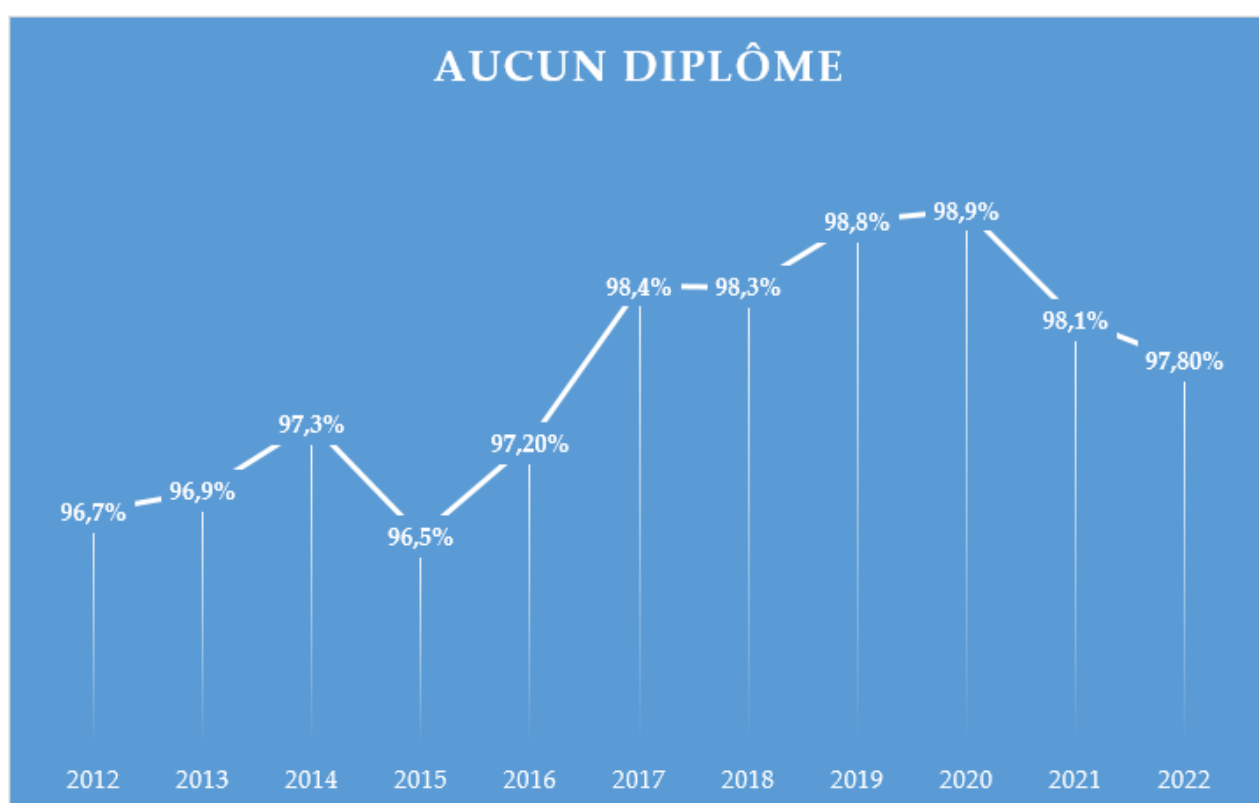
<u>Travailleur.e.s</u>	34	9 %	36	9.8 %
<u>Chercheur.euse.s d'emploi</u>	274	72,8 %	257	87 %
dont :				
<u>Chercheur.euse.s d'emploi complet.e.s indemnisé.e.s (CCI)</u>	133	35,3%	126	34.5%
CPAS: CE + Revenu d'intégration + Aide sociale	88	23,4 %	66	18.1 %
autres (chercheurs d'emploi inscrits ou non et non indemnisés, ...)	75	19,9%	60	16.5 %
Au foyer	25	6,4%	23	6,3%

Chercheur.se.s d'emploi complet.ète.s indemnisé.e.s (CCI)



Répartition selon la scolarité à l'entrée

	2020		2021		2022	
Aucune scolarité	168	44,7 %	169	45,6%	182	49,0%
1 à 3 ans de primaire	82	21,8 %	77	20,8%	68	18.6 %
4 à 6 ans de primaire	115	30,6%	115	31%	107	29.3 %
1 à 3 ans de secondaire	7	1,9 %	8	2,1%	8	1.7 %
Inconnu	4	1,1 %	1	0,2%	2	0,5 %
Aucun diplôme	372	98,9 %	363	98%	357	97.8 %
Nombre total d'inscrits	376		370		370	365



Domicile

	2020		2021		2022	
Forest	59	15,7 %	58	15,6%	59	16.2%
Saint-Gilles	41	10,9 %	42	11,3%	43	11,8%
Molenbeek-St-Jean	96	25,5 %	94	25,4%	92	25,2%
1000 Bruxelles	50	13,3 %	48	12,9%	50	13.7%
Autres communes bruxelloises	127	33,7 %	126	34%	121	33%

05. Formuler des pratiques, les penser



Intercentres octobre 2022 : Alphabétisation = Émancipation?

Nous avons de belles intentions... comment faire au quotidien pour être cohérents avec nos intentions, atteindre nos buts et nos objectifs ?

L'alphabétisation n'est pas nécessairement émancipatrice : elle ne permet pas toujours de s'affranchir d'un état de dépendance. Elle peut être aliénante : conduire à une perte d'identité.

« Toute structure sociale engendre le mode d'éducation propre à la maintenir et à la reproduire...Les finalités de l'éducation sont toujours subordonnées aux finalités des groupes dominants. »

(Unesco)

« L'activité de l'alphabétisation peut s'inscrire dans le sens du statu quo et renforcer les inégalités sociales en ne permettant qu'une appropriation limitée de cet outil culturel. »

(Serge Wagner)

«Elle peut entraîner l'aliénation de l'individu en l'intégrant à un ordre établi sans lui. »

(Unesco)

« Elle peut permettre la mise en place de nouveaux dispositifs de programmation, de gestion et donc de contrôle des comportements de la population.»

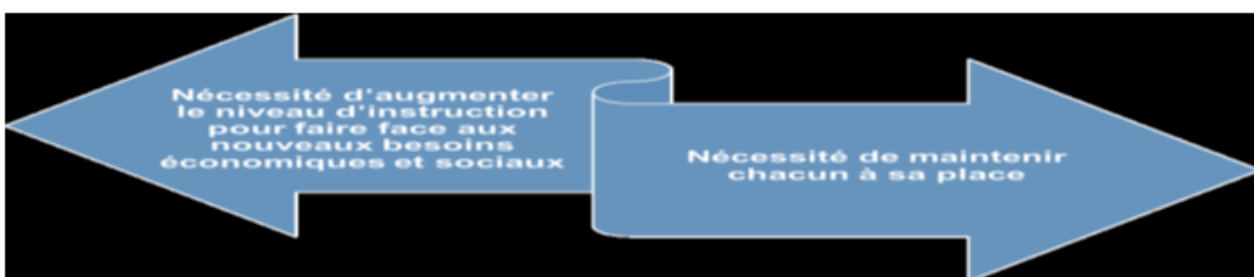
(Jean Paul Hautecoeur)

« L'alphabétisation et l'éducation formelle s'imposent généralement de l'extérieur des communautés, comme offensives légitimes d'acculturation et de rééducation. Comme si les apprentissages antérieurs étaient inadaptés, le contexte social originel dysfonctionnel, voire pervers. »

(Jean Paul Hautecoeur)



L'alphabétisation peut aussi bien former « des hommes-objets convaincus de leur incapacité foncière à maîtriser leur destin et la réalité. » que « des hommes-sujets de l'histoire, conscients de leur capacité de se libérer mutuellement et créateurs de réalités nouvelles » (Jacques Rancière).



L'arbre du Collectif

Pour passer du NOUS au NOUS TOUS... Une semaine d'Intercentres n'est pas suffisant mais cela nous a permis d'entamer une réflexion commune sur notre action d'alphabétisation. En cheminant de réflexions individuelles au partage collectif nous avons pu tracer les premières racines, feuilles et branches d'un arbre qui nous ressemble, à qui nous aimerions ressembler.

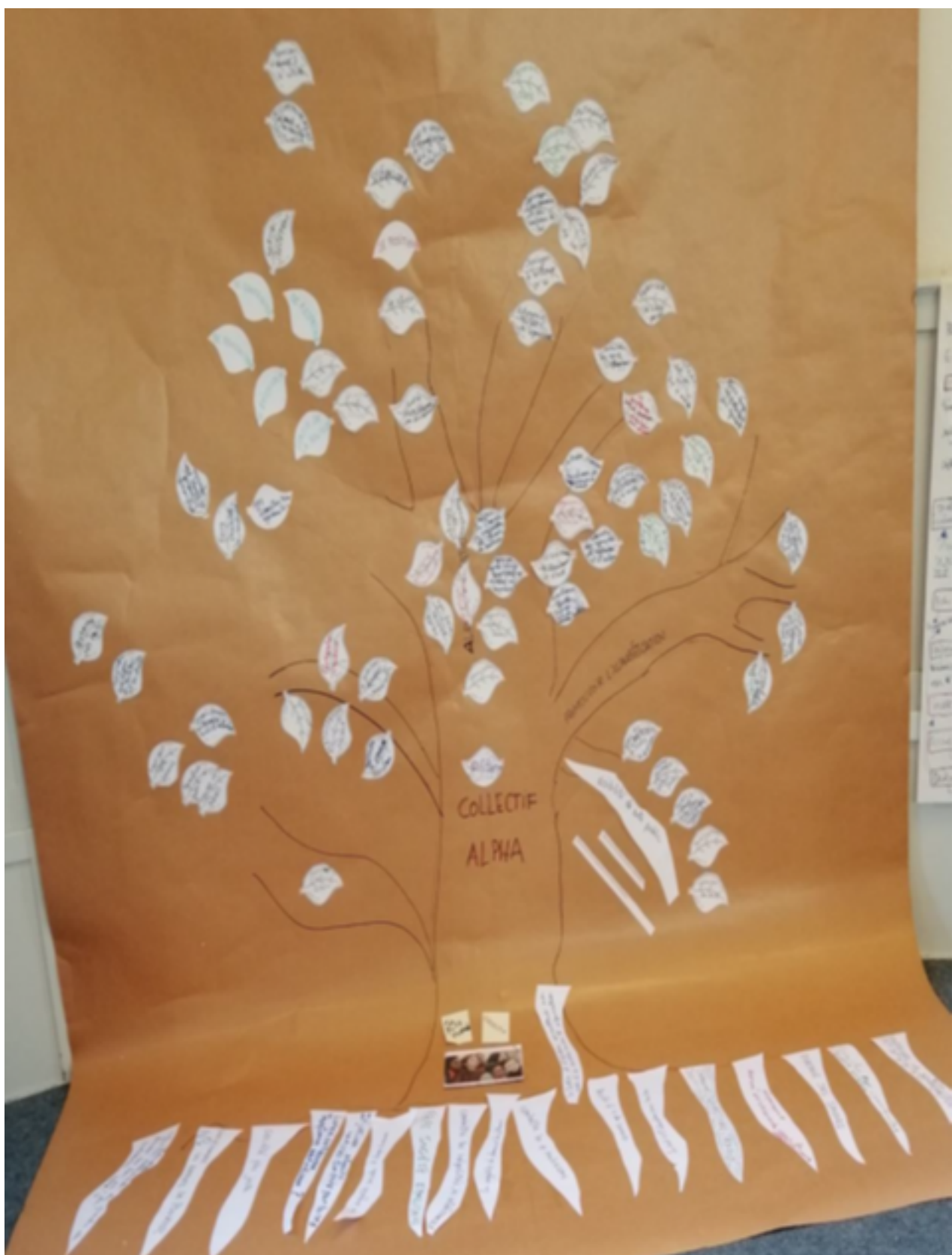
- La première consigne fut la suivante: "**L'alphabétisation pour nous c'est...?**" Après un travail en sous groupe, nous avons construit collectivement l'arbre du Collectif.

Une silhouette d'arbre avec **un tronc** – le Collectif Alpha – et **deux grosses branches** qui représentent les deux axes d'actions du Collectif tels que présentés dans la plateforme : « alphabétiser » et « promouvoir l'alphabétisation ». Nous allons y placer les racines et les feuilles...

a. les racines : Chaque groupe a été invité à repérer dans son affiche (d'abord travaillée en sous groupe) ce que seraient les racines de l'arbre (les "**pourquoi**" ; ce qui nous pousse à agir; nos intentions, notre monde rêvé), à l'écrire sur des supports "racines" et à venir les placer sur l'arbre du Collectif Alpha après discussion et accord de tous et toutes.

b. les feuilles : Chaque sous-groupe a inscrit ce qui n'a pas été mis en racines sur les feuilles : une idée/un mot par feuille (les "**pour quoi**" ; nos visées, buts, objectifs). En plénière chaque personne a lu une feuille et est allé la coller sur une branche. Nous avons rassemblé les idées proches sur la même branche et avons demandé l'approbation de l'assemblée. Idem pour les autres idées jusqu'à épuisement des feuilles.

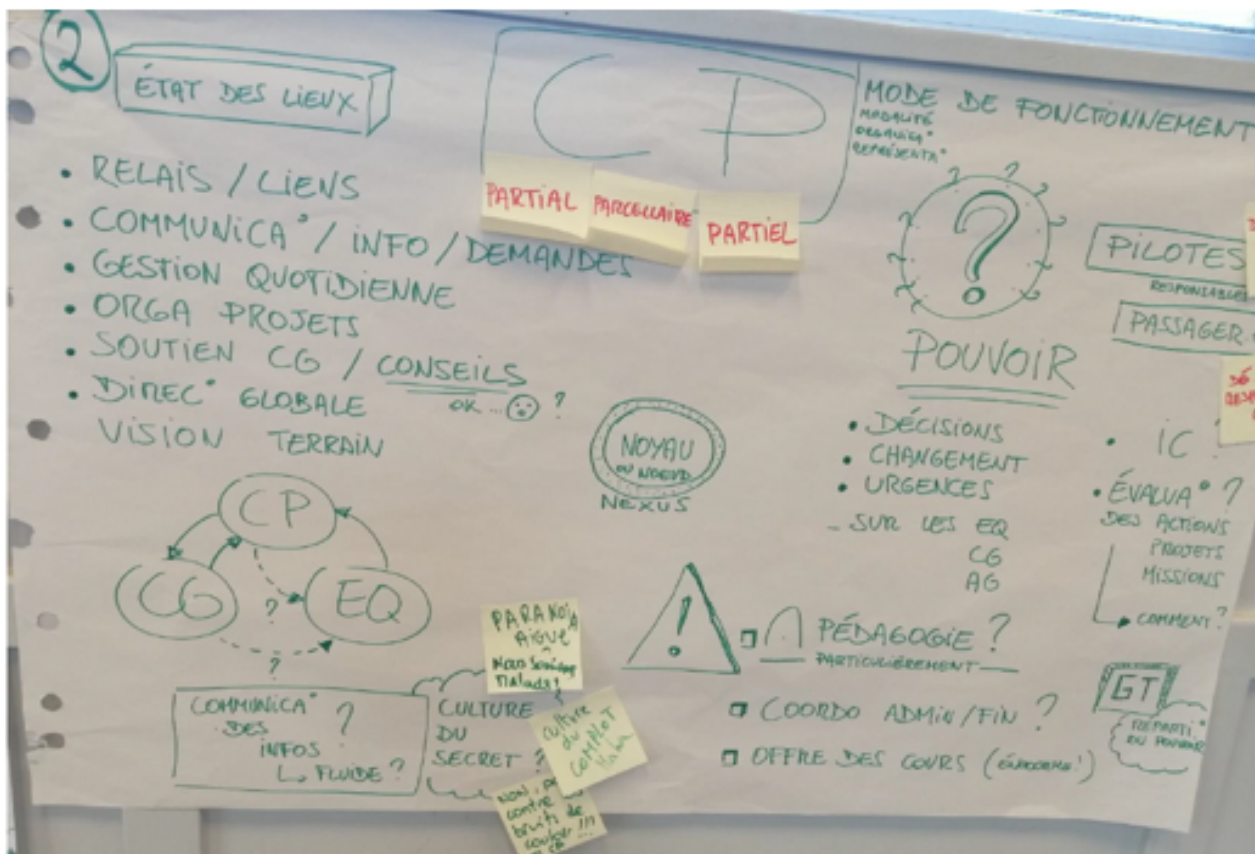
Cela a donné un arbre reprenant les fondamentaux de notre plateforme. Nous tenterons par la suite de le formaliser.

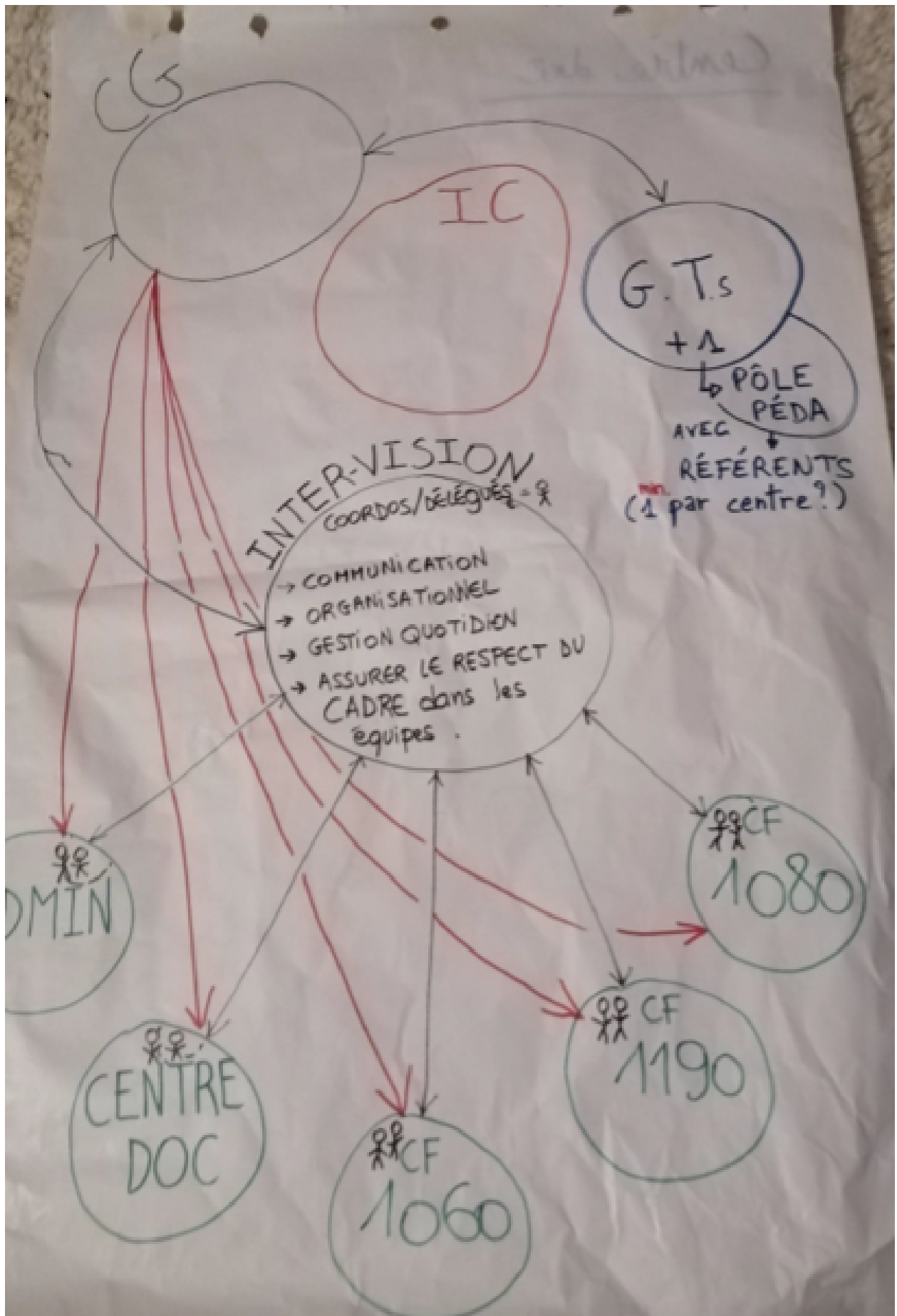


- La deuxième consigne : "**Quelle ORGANISATION nous donnons-nous pour atteindre nos buts ?**"

Pour répondre à cette question il est nécessaire de connaître et comprendre les missions de chacun, les questionner, les valider ou proposer des modifications éventuelles au CA, à l'AG...

- nous avons commencé par un travail sur les représentations individuelles autour des missions de chaque "instances" du Collectif. ;
- nous avons ensuite confronté celles-ci en sous-groupe (un groupe par instance) et avons abordé la re-construction des missions. Nous avons créés des affiches, « pour nous, la mission de ... c'est... » ;
- pour finir nous avons confronté ces affiches avec les missions telles que définies dans la plateforme et/ou dans le document « structures et fonctionnement » qui décrivent les profils de fonctions.







En 2023 nous devons poursuivre et finaliser le travail entamé. Pour cela nous allons:

- Présenter et travailler les affiches « Missions des formateurs » et "Missions des agents d'accueil et de suivi »
- Clarifier, préciser et finaliser la redéfinition des missions et modes de fonctionnement des équipes et des coordinations d'équipe
- Prendre une décision sur le maintien ou non du Comité de Pilotage . Si non par quoi le remplacer? Si oui, sous quelle forme, avec quel mandat?
- Construire un nouvel organigramme
- Poursuivre un travail de réflexion sur les Groupes de Travail et leur mandat
- Travailler les profils de fonctions, les compétences et les besoins de formation pour établir un plan de formation
- Mettre en place une procédure de bien-être au travail et clarifier la place d'un conseiller interne en prévention
- Travailler les modalités de communication entre toutes les équipes pour qu'elles soient efficaces et bienveillantes.

06. Les cours d'oral, de lecture, d'écriture et de maths : comme on en parle

Groupe LE4 - Collectif Alpha: Nadia - Claire

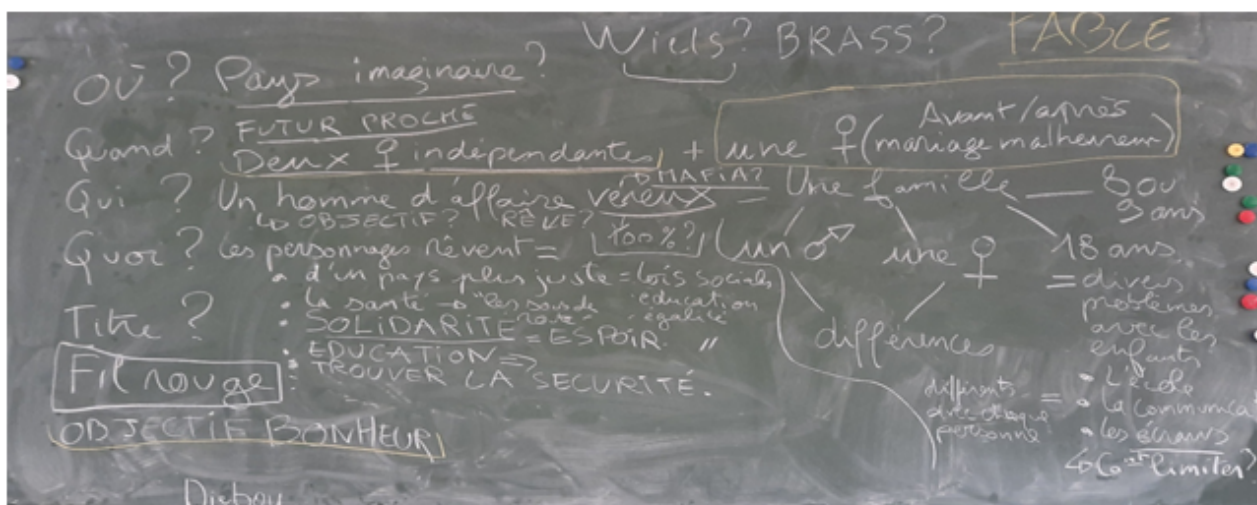
Nous sommes deux formatrices en charge du groupe et nous assurons chacune deux plages de 3h de cours. Nous avons une cinquième plage commune pour animer ensemble un atelier d'écriture ECLER.

Le Collectif n'est pas une école « ordinaire », juste pour apprendre à lire et à écrire, Nous faisons de l'éducation permanente. Pour ce faire, nous avons proposé une animation permettant de faire émerger les représentations des apprenants en la matière. C'est la raison pour laquelle, nous avons décidé de faire une sortie au MIM (Musée des Instruments de musique), avec tout le centre. La visite s'est dès lors effectuée en demi-groupes, avec un guide, pendant qu'une partie des apprenants découvraient certains lieux historiques aux alentours.

Projet « Cinédit » :

Il s'agit de faire émerger un sujet de film dans lequel on pourrait traiter les différentes thématiques abordées par les participants. Nous cherchons donc ensemble ce qui nous est commun dans tout ce qui a été dit et, rapidement, apparaît la quête du bonheur. Nous décidons alors d'appeler notre futur film « Objectif bonheur ».

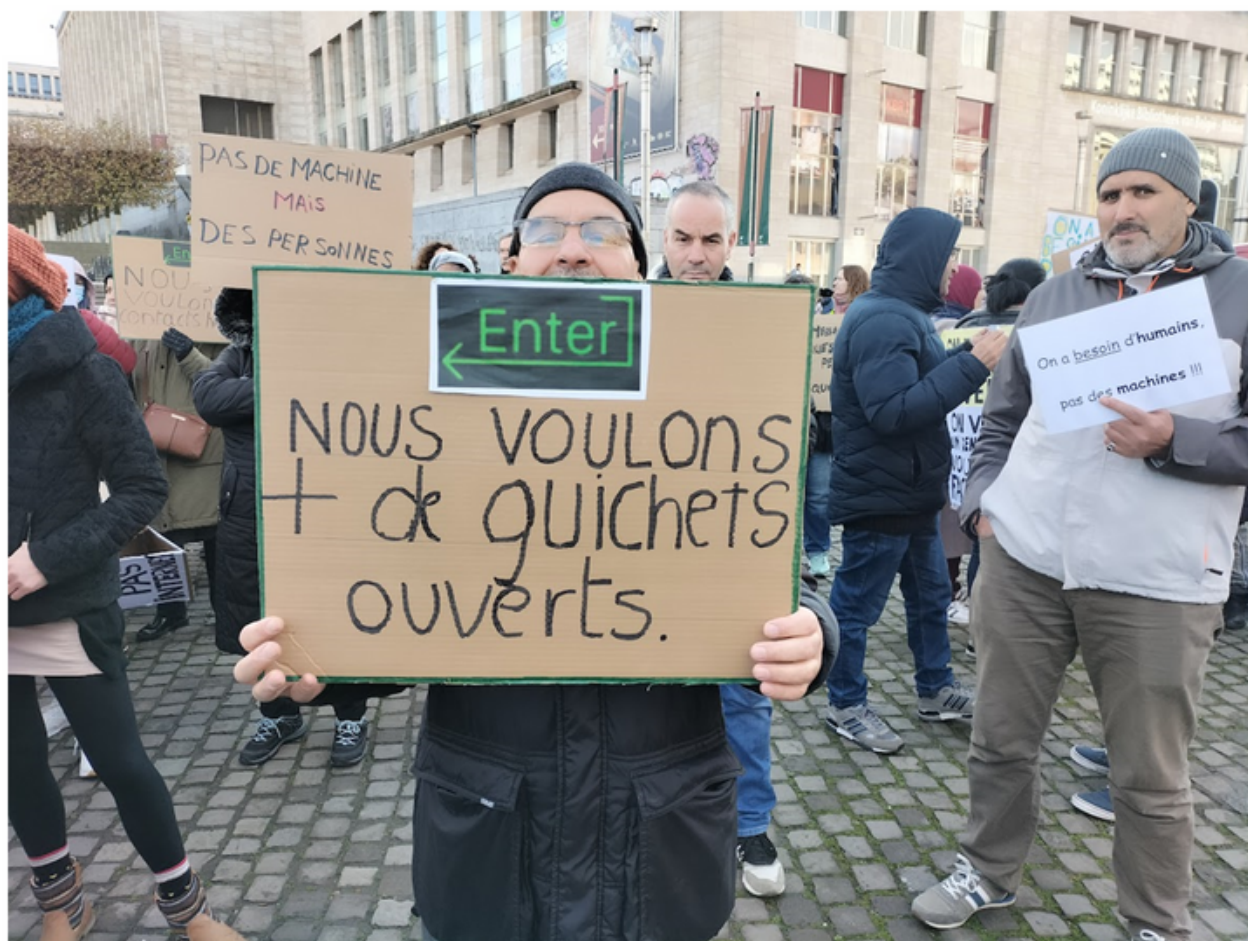
Après moult péripéties, ce projet a permis la réalisation d'un petit film qui a été projeté à la fête de fin d'année. La plupart des spectateurs ont apprécié et nous ont félicités.



Groupe ORAL 3 – François et Gaëlle

Les cours se sont vus dispensés avec le groupe au complet et non en demi-groupes. Néanmoins, le port du masque était de rigueur, ce qui pour un groupe ORAL est très problématique. Ainsi, il leur était plus difficile de percevoir les mouvements de la bouche aidant à produire/identifier certains sons, demandant plus d'efforts lors de la production orale et des difficultés supplémentaires pour la compréhension orale. On a heureusement pu laisser tomber le masque au mois de mars 2022.

Au cours de l'année, nous avons abordé différentes activités au travers de plusieurs situations de communication. À savoir, les présentations de base, parler de ses goûts et de son environnement, de ses souvenirs, du logement et ses problématiques. Nous avons aussi abordé les chiffres et nombres, les situations dans lesquelles on y est confronté.e. Nous avons aussi proposé une première approche des codes de l'écrit et au geste graphique. Deux gros projets liés d'une certaine façon ont été l'écriture d'une lettre dans le cadre de la fracture numérique et des cours d'informatique.



Des apprenants du Collectif Alpha
- Bd de la IIème Armée Britannique, 27
1190 Forest
- rue de Rome, 12
1060 Saint-Gilles
- rue Piers, 48
1080 Molenbeek

A l'attention des bourgmestres des communes
et du Ministre-Président
de la Région de Bruxelles-Capitale

Le 12/05/2022

Concerné : la numérisation des services pour les personnes qui ne savent pas bien lire et écrire.

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Ministre-Président,

Bonjour. Nous sommes des adultes inscrits dans une école d'alphabétisation : le Collectif Alpha. Nous ne savons pas bien parler, lire et écrire le français. Nous n'avons pas été beaucoup à l'école, ou pas du tout, quand nous étions enfants. Merci à la Région de nous donner enfin l'occasion d'aller à l'école.

Mais notre problème, c'est que de plus en plus de services sont sur internet : la banque, le logement social, le syndicat, la commune, la mutuelle, Actiris... Nous ne connaissons pas internet, nous n'avons pas tous un ordinateur et nous n'avons pas d'imprimante. Internet, ça coûte cher aussi.

Il n'y a plus de guichets avec des vraies personnes pour nous aider et nous expliquer. Si on va sur place, parfois, un monsieur de la sécurité nous dit d'aller sur internet ou de téléphoner. Quand on téléphone, il y a de la musique très longtemps ou une boîte vocale qui nous dit de rappeler plus tard, qui nous renvoie sur internet ou qui nous pose des questions dont on ne connaît pas la réponse. Quand quelqu'un répond, parfois, la personne parle vite ou nous dit « si vous ne parlez pas français, que faites vous ici ? ». Parfois, on sent un manque de respect parce qu'on ne parle pas bien français.

Tout ça nous stresse beaucoup. Des fois, on pleure. On dépend de nos enfants, d'une nièce, d'un voisin, d'une belle-sœur, de l'assistante sociale. Mais ils n'ont pas toujours le temps, ils en ont marre qu'on leur demande de nous aider. Il y a aussi un

problème de vie privée : ces personnes peuvent voir combien on gagne, ce qu'on dépense, notre code secret...

Il y a de moins en moins de personnes pour nous aider, et pourtant on se forme pour trouver du travail, parfois on en trouve et on paie des impôts, des taxes, la T.V.A. ...

Ce qu'on vous demande :

- de garder des guichets avec des personnes respectueuses, qui prennent le temps et d'ouvrir de nouveaux guichets (en mettre plus)
- mettre des distributeurs, des machines qui parlent et qui expliquent comment on doit faire. Pas seulement un écran. Il y a ça en France.
- quand on doit prendre rendez-vous, ne pas devoir attendre deux ou trois mois pour voir la personne. On voudrait aussi pouvoir à nouveau venir sans rendez-vous.
- ne pas devoir payer en plus quand on paie les factures au guichet de la poste ou de la banque
- on veut des personnes qui décrochent rapidement au téléphone et qui nous écoutent.
- il faut aussi qu'internet soit moins cher !
- créer des bureaux spéciaux pour des personnes comme nous où on pourrait chercher du travail. Qu'on reconnaisse ce qu'on sait faire (on sait faire des choses!) pour nous proposer un emploi.
- de penser à nous !

En vous remerciant pour votre attention et en espérant une réponse de votre part, nous vous saluons respectueusement,

Des apprenants du Collectif Alpha de Forest, Saint-Gilles et Molenbeek.

	Nom	Prénom	Signature



Atelier Informatique – Smartphone Gaëlle et Mounia

Dans cet atelier, j'ai 4 groupes, 2 groupes au matin et 2 groupes l'après-midi.

Dans chaque groupe, j'avais 8 participants de niveau assez homogène : 2 groupes de débutants et 2 groupes plus avancés.

Les débutants n'avaient jamais utilisé un ordinateur, ils ne maîtrisaient pas les bases (allumer, éteindre, ...).

Les participants plus avancés savaient allumer et éteindre l'ordinateur, utiliser la souris et le clavier et effectuer une recherche dans un site web.

Concernant le Smartphone, c'est l'appareil électronique qu'ils utilisent le plus mais sans en connaître toutes les fonctionnalités. Cependant, ils maîtrisent les bases : passer un appel, répondre à un appel, utiliser WhatsApp et utiliser quelques applications. On a appris à télécharger des nouvelles applications sur Play store ou Apple store. Lors de ces cours, les participants se sont rendu compte qu'ils n'étaient pas obligés d'écrire et qu'ils pouvaient parler avec le micro pour que le Smartphone fasse la recherche à leur place.

Gaëlle a fait une co-animation avec une personne de FIJ qui lui a donné un programme (destiné aux enfants à la base) de familiarisation de l'ordinateur (souris, clavier, ...) et nous comptons l'utiliser à priori avec les groupes les plus débutants (ordi).

Groupe LE3 Razi

J'ai rejoint l'équipe du Collectif Alpha Forest fin avril 2022, et dans la foulée, encadré le groupe LE3 durant les 6 dernières semaines de l'année 2021-22 ; avec de nombreux congés durant le mois de mai. Ce qui est très peu finalement.

Toutefois, j'en tire une grande satisfaction car j'ai pu m'intégrer assez rapidement dans l'équipe et être accepté par le groupe dès les premiers jours.

Pour rappel, je remplaçais Béa partie à la retraite en février 2022. Je partageais l'animation du groupe avec Jasmina qui les avait deux fois par semaine alors que je les avais lors de trois plages hebdomadaires.

J'estime que les niveaux différents des participants dans un même groupe peut-être une richesse si l'on considère la formation alpha en rupture avec le model scolaire auquel nous sommes toutes et tous conditionnés, en faisant le choix d'animer « des séquences pédagogiques » et non pas y « donner cours ». Une telle rupture demande une pédagogie adaptée, différenciée et individualisée, tout en prônant des activités en sous-groupes mélangés pour y instaurer une démarche de collaboration et d'autonomie à la fois. Cet hypothétique dispositif se voudrait ambitieux et alternatif. Il déconstruit le paradigme scolaire classique dans lequel les formateurs et formatrices peuvent s'enfermer, à leur insu, et envisage donc la formation sous une forme complètement différente.

Atelier Math 2 Jasmina

Cette année, il n'y a eu que 2 groupes de Math, Adelard pour le niveau 1 et moi pour le niveau 2.

C'est une matière importante pour poursuivre une formation qualifiante par la suite comme la formation cuisine de Foresto à Forest ou d'autres formations qualifiantes et surtout pour se débrouiller dans la vie et savoir tenir un budget pour vivre ...

Bonne dynamique et des échanges sur les manières de faire pour calculer et se débrouiller dans la vie. Beaucoup d'échanges sur le coût de la vie qui augmente et des trucs pour faire des économies ainsi que des astuces pour ne pas gaspiller.

Groupe Oral 2 Samira

Comme à chaque début d'année, il me semble important d'annoncer à mes apprenants les objectifs du niveau en tenant compte, bien-sûr, de leurs attentes et de leurs demandes afin que cela soit moins scolaire et afin que nous sachions où nous allons. Il sera, me semble-t-il, plus apprécié et plus facile pour eux de "visualiser" le "contenu du cours" et de mieux appréhender leur apprentissage.

Formateur en oral, n'est pas chose aisée, le plus difficile selon moi est de toujours capter leur attention et d'arriver à leur faire prendre la parole spontanément. C'est pourquoi, je privilégie une approche active et participative. J'essaie d'impliquer un maximum les participants. Cette coconstruction ne peut se faire que dans la concertation en adoptant une posture d'égal à égal. Ils émettent toujours l'envie de savoir communiquer avec le docteur, une administration...(dialogues, savoir prendre ou annuler un rdv, communiquer avec le proprio, avec le docteur...).

Atelier Math Danielle

Comme chaque année, le groupe d'apprenants dans cet atelier se voulait de niveau plus ou moins homogène grâce au test que nous avons fait passer. Mais très vite, comme les autres années, j'ai dû composer des sous-groupes de niveaux pour mieux répondre à la demande des participants. Ce groupe pouvait être quand même qualifié de niveau « avancé ».

Pour l'année prochaine, nous avons eu de nombreuses demandes pour constituer un groupe « calcul débutant ». Nous constituerons donc, ma collègue Salima et moi, un groupe « avancé-fort » et un autre « débutant » pour pouvoir satisfaire le plus d'apprenants possible.

Atelier Sport-vélo : Lucien-Eduardo-Patrick



Depuis plus de 10ans, il existe un atelier sport au sein du Collectif Alpha, d'abord à Forest puis depuis 3 ans, à Molenbeek.

Cela provient d'une demande des participants d'une part et d'autre part, dans le cadre d'une formation d'alphabétisation cela se justifiait totalement. Le parallélisme entre l'apprentissage cognitif et le développement physique est évident. En particulier, pour notre public de quadragénaires et de quinquagénaires. De plus, une éducation à la santé et au bien-être et la connaissance de son environnement géographique sont cruciaux.



Pour l'atelier Vélo en début d'année, deux séances théoriques ont été consacrées au code de la route. Ce qui fut une grande découverte pour beaucoup qui découvraient les lois de la circulation !

Cyclo nous a proposé le projet « DYNAMO » pour la formation de mécaniciens vélos professionnels. Deux rencontres ont eu lieu avec la direction de Pro Vélo (Naima et Kenza).

Une des difficultés rencontrées par nos apprenants fut le stockage de leur vélo (et le vol) !! Quand on habite Molenbeek et Cureghem en appartement, on a très peu de place pour ranger son vélo en toute sécurité. A ce jour, deux vélos ont été volés.

L'atelier vélo s'est déroulé pendant toute l'année (hiver y compris).

En avril 2022, neuf vélos supplémentaires ont été distribués.



Groupe Oral 3 : Aurélie et Salima

Les axes de travail principaux autour desquels nous avons travaillé ont été les suivants :

- *Mon parcours : la Belgique et moi, mon portfolio de formation*

Il a été ici question de travailler sur les éléments du parcours des personnes en lien avec leur venue en Belgique ainsi que de créer un support dans lequel chacun pourrait conserver des traces du parcours de formation dont deux supports communs à tous pour apprendre à se situer dans le temps (calendrier) et dans l'espace (carte du monde).

- *Se situer dans le temps : le(s) calendrier(s)*

En lien avec la question du parcours de chacun, nous avons également datés, mis en mots et en images les fêtes importantes pour les participants et identifiés de quels ordres elles étaient (personnelles, sociétales, ...) ainsi que celles communes en Belgique et qui sont célébrées, notamment via des jours fériés.



- *L'eau dans tous ses états : les égouts, l'eau du robinet, un musée*
En collaboration avec une collègue spécialiste de l'histoire, nous avons travaillé autour de la question de l'eau. De nouveaux aspects à développer ont émergé au fil du travail et nous nous sommes attelés à cette thématique pendant 8 séances de 3 heures entre mi-avril et mi-juin. Parce que nous avons rencontré un travailleur du musée, s'est également développée l'idée d'une réalisation tout public via le site du musée ainsi qu'une exposition au sein de notre centre à l'attention de tous les participants et formateurs.



Cours du soir : Bénédicte

En janvier, février, plusieurs apprenants ont eu le Covid et étaient absents durant le mois. J'ai aussi insisté sur le fait que malade il faut rester chez soi ! Surtout quand la personne est manifestement malade et se présente au cours ! Nous avons aussi gardé le masque jusqu'à la reprise en avril ! ... pas facile, maintenant nous sommes fin juin et nous avons presque oublié ...

Donc, en juin : 5 personnes sont présentes et régulières. Régulières ? Pas toujours car maladie, opération, congé, boulot empêchent de venir chaque soirée.

Le niveau du groupe ne correspond en rien avec son appellation courante dite 'groupe fort'. La plupart des personnes sont au stade du déchiffrement, ont difficile à lire des textes simples. Mais j'essaie de diversifier les objectifs afin que chacun puisse y trouver son compte. Je considère aussi qu'apprendre peut se faire tout au long de sa vie, même si on reste longtemps au Collectif Alpha ! Suivre les cours du soir, c'est aussi pour certains une façon d'avoir un encrage quelque part dans sa vie, de sortir de chez soi, de voir du monde, un autre monde, de réfléchir autrement, de faire quelque chose d'unique que l'on ne peut faire ailleurs (voir plate-forme).

Atelier « Parlons-en entre femmes: Souad

Cet atelier a pour but d'aborder des thématiques propres à la vie des femmes afin qu'elles puissent avoir un moment bien spécifique et sans hommes pour aborder des sujets intimes ou autres sans gênes. Et le tout dans un objectif d'émancipation et de valorisation de l'image de soi.

Thèmes qui ont été vus cette année :

- Gestes qui sauvent : secourisme, trousse de secours du centre...*
- Journée des droits des femmes.*
- Mariage : mariage forcé – changement dans les traditions.*
- Changement dans la vie des femmes.*

El Hassanya : L'homme ne devrait pas dire à sa femme « où tu vas ?, pourquoi tu sors ?... » car la femme ne le demande pas à son mari. Ils ne devraient pas dire que c'est toujours la faute des femmes quand il y a un problème (ex : accidents de voitures). Il ne devrait pas voir combien la femme a sur son compte alors que lui ne montre pas son compte à sa femme.

Samira : il faudrait plus de liberté et que les hommes s'occupent des enfants.

Mimount : avant les hommes pouvaient se marier avec plusieurs femmes, mais maintenant ça a changé au Maroc et c'est très bien. Au Maroc, l'école devrait être obligatoire pour TOUS les enfants (filles + garçons) jusqu'à 18 ans (comme en Belgique).

Groupe LE4 : François et Nathalie

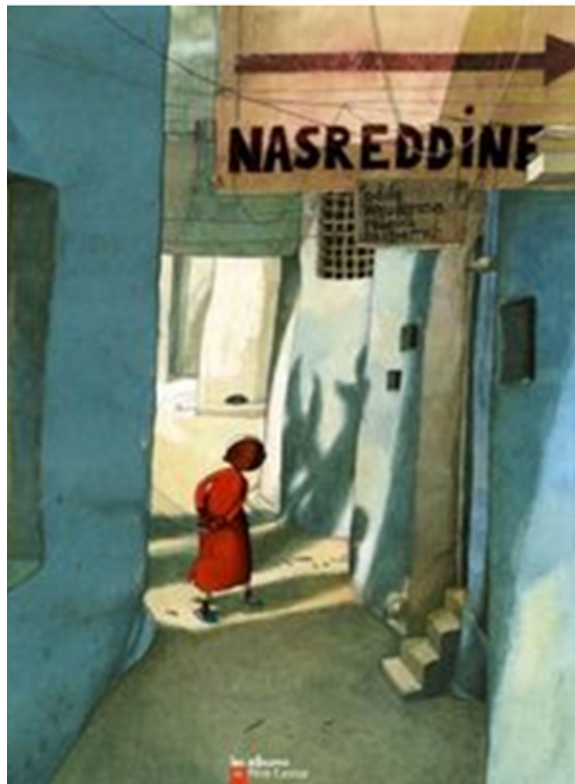
Un objectif poursuivi est d'amener les apprenants à se questionner sur l'usage de l'écriture. Ecrire pour quoi, pour quel usage ? Pour qui ? Tout s'écrit-il de la même manière ? Sur les mêmes supports ? Pour initier ce questionnement et tenter d'apporter des réponses, nous avons tenu un atelier Ecler 1x par semaine, dans lequel la liberté de contenu était totale. Faire écrire les apprenants un maximum et les autonomiser dans leur apprentissage par le biais de différents outils d'auto-corrections (symboles d'autocorrections, liste des mots modèles, Eurêka, fiche de terminaisons des verbes, dictionnaire...) étaient aussi des buts poursuivis. Contrairement à l'année précédente, outre l'absence de consignes -sauf une fois-, le smartphone comme outil d'autocorrection a été supprimé. Il s'avérait trop efficace et empêchait la conscientisation de l'aspect systémique de la langue.

A la demande des apprenants en fin d'année passée, le livre n'a pas été imposé tel quel. Ils ont pu choisir parmi 5 romans différents de la collection « La Traversée » (Ed. Weyrich). Cette collection est destinée à un public d'adultes débutant en lecture. Les romans sont courts, rédigés avec des phrases simples par des écrivains belges. Ils sont destinés à amener des personnes éprouvant des difficultés à lire à prendre goût à la lecture. A partir du titre, de la photo de la couverture, du texte de quatrième de couverture et de la lecture du premier chapitre de chacun des 5 romans, après avoir émis des hypothèses sur l'histoire, les apprenants ont effectué leur choix suite à un vote. Il s'est porté sur le roman « Gros » de Jean-Pierre Echterbille

L'atelier d'écriture ECLER

Intégré un atelier d'écriture au cursus des cours m'a toujours paru fondamental : c'est en écrivant qu'on apprend à écrire. Un tel atelier est aussi très utile aux apprenants pour qu'ils apprennent à construire leur pensée, leur discours. Cela leur permet de prendre conscience de la nécessité de structurer son texte pour que le message soit compris par le lecteur. Comme il est totalement libre (voir le déroulement ci-dessous), l'atelier se veut aussi un espace d'expression et de rencontre de l'autre pour les apprenants. La méthode utilisée promeut également l'autonomie dans l'apprentissage.

Groupe LE 1 : Patrick et Souad



Nous travaillons depuis déjà 3 ans avec la majorité de ce groupe. Ils peuvent déjà utiliser certains acquis dans l'écrit (connaissance des lettres, lecture de syllabes simples, maîtrise plus ou moins acquise des graphèmes ch, oi, on, en-an, ai et de leurs mots-modèles, stratégies de compréhension écrite, maîtrise des outils et des étapes en spirale de la méthode « du sens au signe », geste graphique...)

Cette méthode a fait largement ses preuves car elle permet d'avoir un fil conducteur et donc les apprenants passent par chaque étape plusieurs fois tout au long de l'année. Cela leur permet de prévoir à l'avance chaque étape et leur donne donc une grande sécurité dans l'apprentissage.

Cette façon de travailler a été fort appréciée par les apprenants et elle convenait très bien à certains qui avaient du mal à intégrer les notions.

Atelier Histoire : Bénédicte

Six séances organisées faisant suite à une réflexion d'un apprenant du groupe : « dans l'atelier Histoire j'aimerais qu'on parle de l'histoire sociale ». Divers événements dans Bruxelles ont ponctué les mois de mai et juin, ils mettaient en valeur les cités-jardins pour commémorer leur 100e anniversaire. J'ai voulu proposer au groupe de réfléchir eux-aussi aux 100 ans des cités-jardins mettant en valeur l'histoire sociale en Belgique. Dans un premier temps, se questionner sur le sens des mots est prioritaire : qu'est-ce que cela signifie 'Histoire Sociale'? Ensuite, je leur propose de donner des moments historiques de leur pays d'origine : ils donnent des dates, des noms et en expliquent leur importance en termes historiques. Ils nomment l'indépendance lié à la colonisation, Abd-El Kader figure historique du Magrheb, le système d'alimentation d'eau dans la ville d'Alep, etc... Moments très intéressants pour moi, chacun a ses connaissances et les partager donne un sens dans cet atelier (et à l'alpha populaire). Je pose quelques questions afin de mieux comprendre car les éléments qu'ils apportent ne me sont pas connus

Atelier Math : Adelard

Quand on parle de math aux apprenants et surtout aux personnes adultes analphabètes, on rencontre des difficultés qui sont, peut-être liées à leurs différentes représentations ou à leurs parcours scolaires.

C'est dans cette optique que j'ai essayé de changer cette image du passé pour tenter de briser les murs qu'ils se seraient érigés eux-mêmes et/ou que la société leur a érigés, parfois même inconsciemment.

Ce n'est pas une tâche facile mais en même temps, il faut essayer quand même.

Cours du soir LE2 : Dominique

J'ai passé une très bonne année avec le groupe. Il y a eu beaucoup de respect dans le groupe, une bonne ambiance, de l'humour aussi, des moments d'émotions partagées, de l'entraide, de la solidarité, de l'inquiétude parfois (un apprenant ou une apprenante absent(e) et on s'inquiète pour lui ou pour elle, on se soucie des autres...), et une envie de travailler ensemble, d'apprendre et de comprendre un texte mais aussi la construction d'une phrase, la roue de la grammaire, les sons dans les mots d'une phrase, la reformulation et la mémorisation des séquences d'un texte.

Atelier Théâtre : Didier et Christine

Il s'agit d'une collaboration entre le Collectif Alpha et une comédienne, Christine Deppe, qui concerne un atelier regroupant des apprenants des différents niveaux de cours de français du Collectif Alpha de Saint-Gilles. Ceci afin de leur donner accès au monde du théâtre et à sa pratique, améliorer la maîtrise du langage et du corps dans l'espace – scène, en interaction avec le groupe, avec une perspective de gain dans la prise de parole, la confiance et l'affirmation/ expression de soi.

L'idée proposée par Christine était de travailler sur le thème de la confrontation et de la solitude avec de courtes scènes/tableaux montrant des comédiens agissant ensemble puis évoluant en deux sous-groupes qui se confrontent par leur attitude et leur dialogue. Le texte évoque le rapport de l'homme au pouvoir, à la solitude, à la terre, à ses semblables... Il est composé d'extraits de Camus (Caligula) et de Sartre. Il est répété/appris progressivement au fur et à mesure des séances (après les échauffements) puis intégré à la mise en scène.

Lors des spectacles de fin d'année les apprenants ont assuré avec brio. Plusieurs apprenants ont fait part de leur fierté d'avoir joué devant un public (2 fois 20 personnes) et d'avoir « assuré » les 2 représentations. Les animateurs de l'atelier ont eu une impression de réussite.

Rmq : Notre Centre de Documentation, qui a déjà fait des captations audio, a un projet de réalisation Education Permanente 2023 sur l'atelier ☺.

Chef d'œuvre : Fred-France-Esmé

Le module a lieu du 10 janvier au 17 juin 2022 : 20 semaines à 21h00 (420 h de formation). Le module de formation s'adresse à un public souvent éloigné de l'emploi en raison de ses difficultés en lecture et écriture ainsi qu'en mathématiques. Ce public a soit suivi un parcours d'alphabétisation (au sein du Collectif ou dans d'autres associations), soit il est faiblement scolarisé mais ne dispose pas encore des compétences du CEB (Certificat d'études de base). Il fait partie d'un dispositif de formation intensive (lecture et écriture, mathématiques) pour niveau avancé en alphabétisation avec la pratique de la méthodologie du chef-d'œuvre pédagogique. Le chef-d'œuvre consiste à effectuer un travail de recherches sur un sujet de son choix, de formuler le résultat du travail par écrit, de le retranscrire à l'aide du traitement de texte, de l'illustrer, de réaliser une brochure puis de réfléchir et de rédiger un rapport décrivant le processus de la réalisation du travail écrit. Ensuite, l'apprenant.e prépare un exposé oral et le présente devant un public. S'il dispose des compétences requises, l'apprenant.e peut présenter l'épreuve du CEB (Certificat d'études de base) devant un jury composé d'inspecteur.trice.s de la Communauté Française de Belgique et d'un.e représentant.e de l'association d'alphabétisation, le Collectif Alpha asbl.



Collectif Alpha Asbl | Rapport d'activités 2022



Tous les apprenants ont présenté leur chef-d'oeuvre en cours le jeudi 2 et le mardi 7 juin 2022 devant un public composé de pairs et de travailleurs du Collectif. Pour les 3 candidates au CEB, il s'agissait de leur répétition générale et le vendredi 4 juin elles ont présenté et réussi l'épreuve du CEB adulte.

07. L'Accueil et le suivi social

En plus des missions de détermination effectuées par Actiris ou les Missions locales qui orientent le public vers nous, nous accueillons aussi des personnes qui arrivent à l'accueil parce qu'un ami, une cousine... leur a donné une adresse, c'est ça aussi le premier contact avec les organismes d'alphabétisation.

Notre projet pédagogique commence à cet endroit de rencontre. Nous devons, en tant que professionnel de notre secteur, leur montrer avant toute chose que nous sommes convaincus de leurs capacités et que tout le monde peut apprendre à lire à tout moment. Puisque nous sommes compétents en ce qui concerne le problème de l'illettrisme et que nous comprenons de quoi il/elle parle, nous pouvons répondre à leur demande. Il s'agit d'adopter une posture de métier, d'écouter en professionnel, pas en philanthrope et d'éviter tout risque d'assistanat.*

Notre pédagogie

Notre pédagogie est centrée à la fois sur la personne et sur le groupe en tant que lieu d'apprentissage par l'échange. Il s'agit :

- de l'auto-socio construction des savoirs (approche constructiviste) ;
- de la méthode naturelle de lecture-écriture (Freinet) ;
- de la pédagogie de projet.

Nous ne travaillons pas avec des manuels « tout faits » ni avec des contenus de cours préétablis. Nous travaillons avec des objectifs par niveaux et des compétences à acquérir mais les contenus se co-construisent en fonction des intérêts et des projets des personnes.

Notre proposition va au-delà du seul projet professionnel. Nous privilégions :

- la (re)prise de confiance en soi, l'autonomie ;
- l'acquisition d'un esprit d'analyse critique ;
- l'appropriation des outils de base de la communication orale et écrite ;
- l'appropriation de bases en mathématiques ;
- l'acquisition de compétences numériques ;
- un travail sur le projet socio-professionnel de la personne pour trouver un emploi ou poursuivre une formation professionnelle.

Nous considérons que toute personne qui cherche du travail doit être capable de comprendre les termes d'un contrat de travail (Obligations générales et responsabilité du travailleur ; Obligations générales de l'employeur ; Obligation d'accord en cas de modification du contrat ...).

*La brochure de Lire et Ecrire *Le positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation* est une source d'inspiration que nous recommandons : <https://lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/01-brochure-partie1.pdf>

Pour ce faire, à l'instar de la déclaration des droits humains, Article 26 :

«1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. (...) »

Nous considérons donc que toute personne en recherche de travail qui n'a pas le niveau CEB a droit à une formation de base.

Nous parvenons à concilier les objectifs qualitatifs d'éducation permanente et de cohésion sociale avec les objectifs qualitatifs et quantitatifs du programme rentré à Bruxelles Formation dans la demande de convention à travers des cours d'alphabétisation intensifs (21h/sem. minimum). Nous considérons que les apprenantes et les apprenants doivent bénéficier des mêmes droits que nous avons eus. Nous-même avons mis plus de 10 ans pour acquérir notre CEB.

En 2022, l'accueil c'est Sébastien, Sandra, Sandrine, Julie, Yvette et Thomas. Ils/elles ont contribué à l'écriture de ces lignes, que ce soit par le fruit de discussions que nous avons eu avec elles.eux, ou d'extraits tirés directement de leurs rapports d'activités.

Tou.tes les apprenant.es ont été suivis individuellement par notre équipe d'accueil/accompagnement. La convention Emploi/formation financée par Actiris prévoit un forfait de 55 heures d'accompagnement par apprenant.es et par session. Nos apprenant.es ont bien bénéficié d'un suivi individuel. Les ateliers collectifs donnés par notre personnel de l'accueil (Vivre Mieux, communication, alphabétisation fonctionnelle) consacrés à l'insertion socio-professionnelle contribuent au suivi individuel. Ils ont repris cette année 2022 et seront plus nombreux en 2023.

Nos agents de guidance, qui sont tous et toutes assistant.es sociaux, ont consacré 8296 heures de suivi individuel en 2022.

L'accompagnement vise toujours à prendre en considération et analyser avec les personnes les problèmes socioprofessionnels qui font obstacles à leur insertion. Il s'agit de construire un projet avec celles-ci au sein du Collectif Alpha ou, si nécessaire, de les réorienter vers une autre formation de base plus adéquate pour poursuivre leurs parcours d'insertion.

L'entretien d'accueil :

Cet entretien est une étape cruciale du processus d'alphabétisation. Un premier moment pour établir la confiance dans un cadre sécurisant. Lors de l'entretien d'accueil, les premiers éléments concernant le projet de la personne sont rassemblés. Ces éléments seront complétés et travaillés au fur et à mesure des entretiens que la personne aura avec l'accueil si elle reste au Collectif Alpha (le suivi individuel), avec son formateur, et lors du travail collectif qui s'organise tout au long de la formation.

Le suivi individuel :

Les services de l'accueil travaillent individuellement avec toute personne qui le souhaite pour un suivi socioprofessionnel personnalisé. En 2022, une trace de ce suivi (confidentiel) a été gardée sous différentes formes selon les agents. La confidentialité doit être de mise mais nous essayerons dans le futur de formaliser ce suivi et d'en faire un porte-folio destiné aux apprenant.es quand ils/elles partent. Ce porte-folio sera complémentaire au porte-folio professionnel (auto et co-évaluation, test de positionnement...) confectionné avec le/la formatrice.

Echange d'info et suivi individuel systématique accueil/formateur :

L'accueil donne aux formateurs et aux formatrices les infos concernant les projets de leurs participantes. Deux fois par an, les agent d'accueil et de guidance passent en revue, avec le formateur ou la formatrice toutes les participant.es de son groupe : le projet des personnes, la réponse à y donner, leur évolution, leur parcours, leur difficultés, ... (en octobre/novembre et en février/mars).

Les ateliers « ISP Collectif » des différents Centres de formation :

Chaque année, les agents d'accueil proposent aux participant.es des ateliers pédagogiques d'insertion socio-professionnelle. Ceux-ci sont conçus sous des formes variables et évolutives selon les années et les préoccupations des participant.es, et ce, dans les trois centres de formation.

En animant des démarches collectives de ce type dans les groupes, nous stimulons leur réflexion sur leur propre parcours. Tout en leur permettant de clarifier leur projet et de collecter des informations nécessaires.

L'engouement du public pour ces ateliers est tel qu'il nous semble important d'améliorer notre approche pédagogique. L'année 2022 n'a pas changé ces pratiques par rapport à une période « normale » mais, pour l'année 2023, nous voulons élaborer un plan de formation plus clair pour nos agents.

Depuis septembre 2022, la nouvelle Coordination générale a eu une réunion par mois avec tous les agents d'accueil et de guidance. Leur rôle est central pour notre action et nous avons dû revoir la manière dont les présences étaient encodées, les ateliers ISP donnés, faire en sorte que les pratiques soient plus homogènes d'un centre de formation à l'autre. Nous désirions qu'il y ait plus de concertation entre les agents et plus d'échanges de pratiques. Nous avons également décidé d'impliquer les agents dans la gestion et le suivi des partenariats du portefeuille FSE afin de les impliquer plus encore dans le suivi des participant.es. C'est dans ce cadre également que nos agents de guidance ont repris récemment contact avec le service alpha emploi de Molenbeek afin de suivre tous et toutes une formation commune pour l'accompagnement à la recherche d'emploi.

08. Evaluer l'action

Quelques indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour évaluer les impacts de notre action

- La participation effective des personnes au cours.
- Les progrès et les apprentissages en communication orale et écrite ainsi qu'en mathématique réalisés par les participants, chacun à partir de son niveau de départ.
- Les productions : productions de textes, ou de toute autre chose (dessins, chants, CD Rom, marionnettes, ...) qui soit le résultat du processus d'apprentissage, de socialisation, d'émancipation.
- Évaluation des transferts, et du nombre de personnes utilisant les savoirs acquis dans et en dehors de la formation, de la capacité des participant.es à s'impliquer, soit dans d'autres formations, soit dans des événements ou activités extérieurs, ou encore en faisant appel aux différentes ressources du quartier et en développant des capacités à mener une vie autonome.

Quelles (s) méthode(s) d'évaluation au sein des équipes (auto-évaluation) et d'autre part, auprès des publics ?

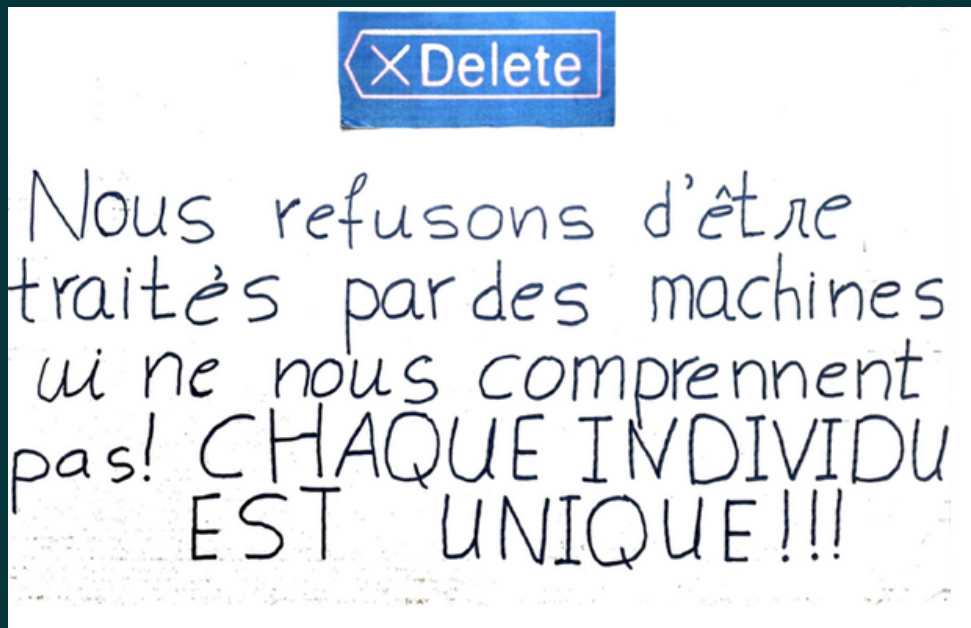
Nous sommes en pleine réflexion depuis le mois d'octobre 2022 comme nous l'avons expliqué plus haut. Nous tentons entre autres de systématiser nos pratiques, nos réflexions et nos actions d'un centre à l'autre.

- En février 2023 trois journées de l'Intercentres seront consacrées à une formation sur l'évaluation (des apprenant.es et de nos actions). Ces journées seront l'occasion de découvrir les outils d'évaluation formalisés par Lire et Écrire. L'équipe de LEE Centre Mons Borinage viendra y présenter la manière dont ils utilisent le port folio, le test de positionnement, la roue de l'alphabétisation populaire... Par ailleurs, l'utilisation du test de positionnement est une obligation décrétable pour la Cohésion sociale et l'ISP, que nous ne pouvons nous permettre de continuer à ignorer. Nous n'avons pas d'alternative. Nous l'utiliserons donc dorénavant.

En attendant nous continuons les évaluations de nos actions:

- Réunion d'équipe : L'évaluation de notre action en tant que formateur.rices se fait principalement lors des réunions d'équipes, de manière informelle une fois par semaine.
- Rendez-vous individuels : La coordination générale organise des rendez-vous individuel sur base volontaire avec chaque travailleur.euse. Il ne s'agit pas d'un entretien disciplinaire mais d'un échange autour des projets des travailleur.euse.s et d'un échange autour des réalisations de l'année académique passée.
- Les "intercentres" : Trois semaines par an sont consacrées à un travail de groupe entre travailleur.euse.s afin d'évaluer notre action, de se former entre nous, d'écrire conjointement les rapports d'activités. Nous appelons ces moments les « intercentres ».

Enjeux pour l'alpha et le Collectif Alpha



01. « Bruxelles numérique » : une mesure discriminatoire
02. Intervention lors de la journée des migrants.
03. De quel système le départ de Sébastien est-il le symptôme ?
04. Défis majeurs énoncés par nos prédécesseurs et toujours d'actualité

01. « Bruxelles numérique » : une mesure discriminatoire

Lutter pour un libre accès à l’alphabétisation de toute personne qui le souhaite, en bénéficiant du temps nécessaire pour atteindre ses objectifs est un des enjeux fondamentaux du Collectif Alpha. Ce qui implique de lutter contre les politiques de chasse aux chômeurs et de chasse aux migrants et d’urgence pour « le droit à un contact humain » comme l’ont exprimé les participant.es, contre le tout au numérique et la fermeture des guichets.

En plus des actions menées relatées plus haut – mobilisations autour de la fracture numérique et la rédaction d’une lettre par des apprenant.es à l’attention des bourgmestres des communes et de la région Bruxelles Capitale – le Collectif Alpha est solidaire de la lutte contre l’ordonnance numérique. Voici la carte blanche, dont nous sommes signataire, signée par un nombre important d’associations et de professionnels bruxellois :

Le gouvernement bruxellois va présenter (...) au parlement un projet d’ordonnance intitulée « Bruxelles numérique », porté par le ministre Clerfayt. Cette ordonnance, qui a la même force contraignante qu’une loi, impose aux administrations régionales et communales bruxelloises (telles qu’Actiris, les CPAS ou les communes) de rendre intégralement disponibles en ligne leurs services, et de communiquer avec les citoyens par ce biais. Par contre, ce texte n’impose pas aux administrations de maintenir un guichet humain, en parallèle de ce « guichet numérique ». L’objectif de la mesure est clair : le digital va devenir la règle quand le papier et le contact humain seront des exceptions. C’est ce qu’on appelle le « digital par défaut ». On le constate depuis longtemps, les guichets physiques disparaissent de plus en plus et les usagers sont invités à s’orienter vers un site web ou une application pour trouver réponse à leur demande, y compris pour les démarches les plus fondamentales. Avec l’ordonnance, on ne peut douter que cette tendance va s’intensifier. Les situations de non-recours aux droits (au travail, au logement, aux allocations...) vont continuer de croître et seront laissées sur le carreau toute une série de personnes pour qui cet accompagnement humain est nécessaire et même vital notamment pour accéder aux droits sociaux.

S’il est vrai que, quand le numérique fonctionne, il peut permettre à l’État et à nombre de personnes de gagner du temps et de réduire les dépenses, il ne faut pas ignorer que les inégalités numériques se creusent. Selon le Baromètre de l’inclusion numérique 2022, aujourd’hui, près d’un Belge sur deux et deux Bruxellois sur cinq sont en difficulté avec le numérique, en ce compris des jeunes. Ce chiffre augmente pour les personnes défavorisées sur le plan socioéconomique (niveau de revenus) et culturel (niveau du diplôme), dont les personnes en difficulté avec la lecture et l’écriture, mais aussi les personnes âgées et certaines personnes porteuses de handicap. Cela signifie donc que l’ordonnance « Bruxelles numérique » va imposer, pour l’accès à des besoins essentiels, une voie d’accès qui met en difficulté une personne sur deux, et soulève, pour certains, de réelles questions de survie.*

Sur le plan juridique, cette mesure bruxelloise pose question au regard de la Constitution, et en particulier aux exigences d'égalité et de non-discrimination consacrées par les articles 10 et 11 de la Constitution.

En effet, bien qu'elle soit neutre en apparence, elle aboutit à imposer une différence de traitement non justifiée à près d'un Bruxellois sur deux, entraînant des conséquences néfastes graves au quotidien. Cette ordonnance est également contraire aux principes généraux de droit administratif (principe de continuité du service public, de bonne administration, d'accessibilité...).

*Certes, les autorités bruxelloises affirment qu'il n'est « pas question d'abandonner une partie de la population en raison de la numérisation des services publics. Elle ne doit jamais être l'occasion d'une privation de droits ou d'accès aux droits. »** et elles imposent effectivement aux administrations de rédiger « une stratégie d'accompagnement ». Mais sous quelle forme ? Des campagnes de sensibilisation, des formations ou une orientation vers les EPN (Espaces Publics Numériques). C'est là faire abstraction du fait qu'il y aura toujours des personnes pour qui seul le contact humain permettra de s'en sortir dans les démarches administratives.*

Bien qu'elle se veuille constructive, cette piste de solution témoigne en outre d'une mauvaise connaissance des besoins et des compétences de la population. Les organismes et associations de première ligne sont les témoins directs de l'augmentation des difficultés d'accès aux droits en lien avec la « dématérialisation » des services d'intérêt général (c'est-à-dire le processus de numérisation des services et de réduction, voire de disparition, des autres canaux de communication –le papier, les guichets et les services téléphoniques–). Le nombre de demandes d'aides de personnes qui n'arrivent pas à remplir un dossier pour le CPAS ou pour Actiris par exemple, a explosé depuis que les démarches en ligne sont incontournables. Ces associations et organismes tentent de compenser l'inaccessibilité des services en devenant des sous-traitants des administrations. Outre le fait qu'ils ne sont pas mandatés ni financés pour faire ce type de travail, ils ne sont pas non plus experts de ces matières souvent complexes. Garantir l'accès aux droits est une obligation qui incombe aux autorités publiques et n'est pas de la responsabilité du secteur associatif. La « simplification administrative » doit être réalisée au profit de la population et non des seules administrations.

Pour toutes ces raisons, nous demandons aux autorités régionales et communales de mettre en place les moyens nécessaires pour assurer un service de qualité via la présence d'un nombre suffisant de guichets physiques accessibles à toutes et tous. Nous dénonçons la dématérialisation irréfléchie des services. Une telle réforme est de nature à transformer radicalement les liens qui nous lient les uns aux autres et qui font qu'ensemble nous faisons société. Cette question mérite de faire l'objet d'un large débat public.

** Baromètre de l'inclusion numérique. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, 2022. <https://kbs-frb.be/fr/barometre-inclusion-numerique-2022>*

*** « Pas question d'abandonner le citoyen face au numérique » | Bernard Clerfayt*

02. Intervention du Collectif Alpha lors de la journée des migrants.

Le 22 décembre 2022, à l'initiative de la Commune de Saint-Gilles se tenait dans la Salle de l'Europe de la maison communale « La journée des migrants ». A cette occasion, des associations « historiques » de Saint-Gilles, dont le Collectif Alpha, ont été invitées à témoigner de leurs naissances et de leurs développements en lien avec l'histoire de l'immigration.

En plus de l'intervention de Anne Loontjens, figure historique du Collectif Alpha, sur les origines du Collectif Alpha, de Thomas Willain en tant qu'accompagnateur social d'accueil et d'orientation de première ligne sur les difficultés rencontrées par les apprenant.es elles.eux-mêmes, la coordination est intervenue sur certaines problématiques qui touchent tout le secteur associatif. Voici un extrait du discours tenu à cette occasion:

Comme vous l'expliquiez déjà en décembre 2017 dans votre séance au conseil communal « Saint-Gilles commune hospitalière », même si la politique d'accueil dépend essentiellement du fédéral et l'insertion socio-professionnelle du régional, l'objectif de la mobilisation autour des Communes hospitalières est de défendre une vision des communes comme véritables terres d'accueil et d'hospitalité.

De même, le travail du Collectif Alpha se déploie sur trois communes populaires de Bruxelles (et même 4 avec notre centre de documentation). Notre public est extrêmement diversifié entre femmes et hommes, jeunes adultes et moins jeunes, travailleurs et demandeurs d'emploi, locaux et immigrés... mais ils ont une caractéristique commune, il s'agit d'un public populaire dont une partie non négligeable vit dans la précarité.

Or, comme vous le savez, l'alphabétisation n'est pas subventionnée par un décret spécifique, elle n'est pas reprise dans le cadre de l'instruction publique.

Nos sources de financement proviennent de 3 domaines que rencontrent nos missions et nos actions :

- Tout d'abord l'éducation permanente (FWB) qui nourrit nos actions par ses finalités humanistes et émancipatrices*
- Ensuite l'Insertion socio-professionnelle qui se décline à travers l'agrément du décret ISP de 1995 de la COCOF et l'accès à l'agrément du Fond Social Européen et des partenariats spécifiques avec Bruxelles Formation.*
- Enfin, La cohésion sociale dont nous rencontrons également les préoccupations sur le terrain.*

Actuellement, avec l'approfondissement de la crise économique, nous devons nous battre pour recevoir chacun de ces moyens, pourtant nécessaires à nos missions. Ces financements obtenus auprès de pouvoirs publics éloignés sont de plus en plus contraignants et déficitaires:

- Ils sont contraignants car, de plus en plus soumis à des règles bureaucratiques, ils alourdissent démesurément notre charge de travail administrative. Et certains imaginent exclure notre public des programmes d'insertion socio-professionnelle, trouvant ces personnes « trop éloignées du marché de l'emploi », désirant leur créer une énième niche dite « alpha-emploi ». Il semble que certaines personnes ne soient plus dignes d'imaginer obtenir un jour un CEB.*
- Ils sont déficitaires car les retards de paiements deviennent insupportables et nous oblige à emprunter auprès des banques ...*

Nous devons également, cerise sur le gâteau, composer avec le changement de statut des ASBL qui nous mettra dès 2024 en concurrence avec les sociétés commerciales (...)

Collectif Alpha

Collectif Alpha asbl
Centre de formation de Saint-Gilles
Rue de Rome 12 à 1060 Saint-Gilles
Tél. 02 533 09 24 (ou 27)
accueil.stgilles@collectif-alpha.be

Collectif Alpha asbl
Centre de formation de Molenbeek
Rue Piers 48 à 1080 Molenbeek
Tél. 02 411 09 36
accueil.molenbeek@collectif-alpha.be

Collectif Alpha asbl
Centre de formation de Forest
Bd. de la 2ème Armée Britannique 27
1190 Forest
Tél. 02 349 82 30
accueil.forest@collectif-alpha.be

Collectif Alpha asbl
Centre de documentation
Bruxelles
Rue d'Anderlecht, 148
Tél. 02 540 23 48
cdoc@collectif-alpha.be

ALPHABÉTISATION: C'est quoi ?

Développer la confiance en soi,
s'ouvrir au monde, à l'autonomie et à la solidarité;
apprendre et s'approprier le français oral, la lecture,
l'écriture, les maths dans tous leurs aspects, au moyen de
formules variées:

- Cours intensifs de jour, cours du soir
- Oral, lecture - écriture - maths - ateliers culturels et citoyens

Acquérir des capacités de réflexion et d'analyse pour comprendre
et participer à la transformation des rapports sociaux,
économiques, politiques et culturels afin d'établir une société
plus juste et plus démocratique.

NOUS DÉFENDONS:

les droits des personnes analphabètes et particulièrement
leur droit d'apprendre et leur droit à la formation.
Dans ce cadre nous luttons pour le maintien
des publics "alpha" dans
les parcours de formation

„ Personne n'éduque
autrui, personne ne
s'éduque seul, les hommes
s'éduquent ensemble par
l'intermédiaire du monde.
“

Paulo Freire
1968

NOS ENJEUX AUJOURD'HUI:

- Développer des pratiques d'alphabétisation
qui visent l'émancipation collective des
personnes par l'alphabétisation, et non
seulement par l'apprentissage technique
d'une langue.
Ceci implique une plus grande participation des
apprenants.
- Lutter pour un libre accès à l'alphabétisation
de toute personne qui le souhaite et pour
qu'elle ait le temps nécessaire pour atteindre
ses objectifs.
Ceci implique de lutter contre les politiques de
chasse aux chômeurs, de chasse aux migrants et
contre le tout au numérique ainsi que la
fermeture des guichets.

Salle de l'Europe
maison communale de Saint-Gilles
Saint-Gilles, commune hospitalière et solidaire

22 décembre 2022

03. De quel système le départ de Sébastien est-il le symptôme ?

Voici le rapport remis en juin 2022 par Sébastien Decupère, agent d'accueil et de guidance au Collectif Alpha, quelques mois avant sa démission.

Ce rapport a été écrit au moment où nous ne savions pas encore que nous serions contraints de séparer nos actions et nos groupes afin de répondre aux exigences des pouvoirs publics. Comme il soulève certains enjeux de notre secteur et certainement du Collectif Alpha, avec son accord nous avons pensé le partager entièrement. Vous comprendrez sans doute rapidement l'intérêt de cette lecture qui ouvre une réflexion particulière sur problématique des associations poly-subventionnées.

Depuis mon arrivée au Collectif Alpha je me questionne sur mes missions, mon mandat, les exigences du secteur, la qualité de mes accompagnements, la place de la pédagogie au sein de l'équipe, les objectifs visés, le sens de ma pratique professionnelle.

Je suis encore parfois dans le brouillard.

Je ressens toujours une légère gêne quand j'accompagne le public, comme une sensation de division, de faire d'étranges écarts entre les obligations administratives (encodage, contrats de formation, attestations, ...), le suivi psycho-social parfois émotionnellement pesant, la première ligne qui maintient la tête de notre public hors de l'eau et l'atelier ISP, obligation liée aux subsides, adapté à toutes les sauces depuis des années et dans les différents centres pour rentrer dans un format acceptable pour tout le monde.

Par ailleurs, cette année encore, quelques conflits ont éclaté entre collègues, entre participant.es, entre collègues et participant.es. Ces situations deviennent récurrentes et je me demande toujours comment les vivre au mieux et de manière la plus constructive possible.

Cette année, nous nous sommes particulièrement penchés sur l'éducation permanente et la remise du rapport quinquennal susceptible de nous assurer les subsides nécessaires au bon fonctionnement de l'association. J'étais particulièrement étonné de voir qu'il nous était difficile d'accorder nos violons concernant ce volet qui pourtant représente une quantité importante de nos moyens. Les collègues me paraissaient confus et surtout isolés dans leur pratique, comme si les équipes ne faisaient pas corps, ensemble, collectivement pour proposer au public un accompagnement qui aurait un sens partagé.

D'où vient ce flou, cette tension latente, cette confusion qui me traverse encore aujourd'hui ? D'où vient cette impression de morcellement intérieur et d'où viennent les divergences qui parfois divisent les collègues ? Les raisons sont multiples, interpersonnelles, relationnelles, groupales ou organisationnelles.

Elles me paraissent surtout institutionnelles.

Comment articuler son travail quand les mandats, missions, objectifs visés et postures professionnelles sont dictés par des subsides à l'ADN d'apparence différent ? De fait, comment adopter une posture cohérente entre l'insertion socioprofessionnelle et l'éducation permanente ? Quelles places prennent ces deux approches dans le parcours d'accompagnement d'une personne analphabète ?

Si certain.es collègues parlent d'approche « schizoïde », d'autres semblent ne trouver aucun mal à fusionner les deux démarches, les différents avantages du secteur accordés aux travailleur.euses (meilleur barème salarial, congés supplémentaires, AFC) justifieraient nos choix organisationnels.

Lors d'une journée d'étude de 2015 sur « *la genèse bruxelloise du couple insertion socio-professionnelle / éducation permanente* », Alain Leduc, Président-Militant du collectif formation société ASBL a tenté d'analyser un dispositif qui a vécu plusieurs mutations entre Etat social actif, individualisation, marchandisation des services publics et politiques d'austérité.

Sa réflexion est résumée dans un document intitulé « *La place de l'éducation permanente dans les dispositifs d'insertion socio-professionnelle en région bruxelloise* » publié par le CFS.EP.¹

J'y ai puisé quelques passages que j'ai jugé importants afin de trouver des réponses à mes questionnements.

L'inclusion de l'alphabétisation des adultes dans le dispositif d'ISP a été débattu entre 1991 et 1995 par la Délégation régionale² et a été relativement contesté. Certain.es estimaient en effet que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture devait être assuré exclusivement par d'autres sources de financement (notamment l'éducation permanente) sous prétexte qu'il est un processus jugé trop long et lié à une culture spécifique.

Finalement, vu l'ampleur de l'analphabétisme parmi les bruxellois sans emploi, un programme consacré à des « *préformations visant la formation et l'insertion de personnes analphabètes ou infra-scolarisées* » a finalement été imposé. Il me semble important de signaler qu'on y trouve la nécessité de maintenir le caractère non-obligatoire et volontaire à la participation aux dispositifs d'accompagnement ainsi qu'une place structurelle à l'éducation permanente qui doit accompagner et traverser l'ensemble des dispositifs d'ISP (cependant aujourd'hui, dans l'ensemble des actions pilotées par l'ONEM comme les CPAS, l'obligation est devenue la règle).

La place de l'alphabétisation continue à être contestée dans les dispositifs ISP : la priorité est aux formations professionnelles qualifiantes les plus courtes possibles avec perspective de mise à l'emploi dans une démarche de linéarité de l'apprentissage.

Par ailleurs, le Décret COCOF de 1994 centre le dispositif sur une forme d'adaptabilité individuelle avec une division des compétences secteur par secteur : « *Le public concerné trouvera auprès des organismes d'insertion socioprofessionnelle de nombreux services : accueil, aide à la recherche d'emploi, guidance, bilan de compétence, suivi psychosocial. Après avoir acquis de nouvelles compétences en formation, la recherche et le suivi d'un stage en entreprise l'aidera à se familiariser avec les attentes du milieu professionnel.* »

L'individualisation découpe la personne en compétences institutionnelles auxquelles elle doit s'adapter pour construire son « capital humain ». C'est donc aux demandeur.euses d'emploi de se plier aux exigences du milieu professionnel. De plus, on ne pense pas l'insertion de manière globale, les champs de travail sont divisés par compétences institutionnelles, laissant aux associations le soin de les réarticuler. Cette division des compétences peut rendre leur gestion complexe. Si certaines associations ont décidé de scinder leurs activités en deux (ISP / EP), d'autres, comme la nôtre, ont pris le chemin de la mixité.

Le cadre normatif issu du Décret ISP de 1995 précise :

⇒ Art. 4. § 1er al 2 : « *Les actions d'ISP sont l'ensemble des opérations qui visent l'accès à une qualification professionnelle et à un emploi rémunéré, couvert par la sécurité sociale. L'action se traduit par la mise en œuvre, dans une démarche intégrée, d'opérations d'accueil, de guidance, d'éducation permanente, de formation professionnelle et de mise au travail en entreprise.* »

L'action d'insertion socio-professionnelle comprend donc nécessairement :

¹ http://ep.cfsasbl.be/IMG/pdf/analyse2015__education_permanente_en_isp.pdf

² Délégation régionale de l'insertion socio-professionnelle, Rapport n°1 (octobre 91), Rapport n°2 (octobre 92), Rapport n°3 (décembre 1992) et Rapport de 5 années de politique régionale d'insertion socio-professionnelle (mars 1995).

1. Une opération de formation professionnelle se référant à un programme de référence, incluant ou non un ou des stages en entreprise. Cette opération relève des compétences de Bruxelles Formation ;
2. Un volet d'éducation permanente ;
3. Une opération d'accueil, une opération de guidance, un suivi psychosocial, une (ré)orientation professionnelle et une aide à la recherche d'un emploi. Ces opérations relèvent des compétences d'ACTIRIS et sont complémentaires à l'opération de formation professionnelle.

Nous devons en fait répondre concomitamment à trois prescrits dont les critères de financement et l'organisation du travail varient :

La cohésion sociale, fonction d'intégration, d'adaptation souple, sur base volontaire qui doit équilibrer l'apprentissage et l'appropriation de la langue, vise à placer l'individu comme citoyen actif dans une logique de vivre ensemble et de respect de multi culturalité. Notre association me paraît remplir ces missions de façons relativement cohérentes.

L'ISP, dans le cadre des plans d'accompagnement des chômeurs, amène les personnes à signer des contrats avec Bruxelles Formation comme première étape du parcours d'insertion. Fort est de constaté que la majorité de nos apprenant.es à Forest cumule des contrats semestre après semestre sans jamais obtenir le niveau exigé pour l'accès à l'emploi (A2). Une personne analphabète ne peut donc accéder à des actions autres que la formation d'alphabétisation car elles nécessitent une maîtrise suffisante de la langue française. De plus, la complexité des tests pour rentrer en formation qualifiante ou dans les ateliers de formation par le travail les isole. Aussi, les actions ouvertes à tout public entraînent une compétition entre les candidats et donc l'exclusion de ceux qui possèdent le moins de compétences et de qualifications.

L'insertion socioprofessionnelle des personnes analphabètes se caractérise également par une approche linéaire.

Le public est tout d'abord orienté vers une association comme le Collectif Alpha dans lequel des compétences de bases sont supposées être développées. Ensuite, ces compétences doivent lui permettre d'entamer une formation professionnelle dans l'objectif d'accéder à un emploi.

Je constate surtout aujourd'hui que les personnes analphabètes que j'accompagne sont plus traquées et harcelées par les plans d'accompagnement des chômeurs et les politiques d'activation, que soutenus par des dispositifs longs, circulaire, intégrant apprentissage et accès à l'emploi.

Le dispositif ISP mène de fait à l'exclusion d'une certaine catégorie de profil. Il ne répond donc pas à son objectif principal qui consiste en la liberté de chaque individu de choisir son cheminement vers l'emploi à travers les différentes actions qu'il propose. En ayant conscience de ces obstacles, les demandeurs d'emploi qui connaissent déjà des situations difficiles, se retrouveront dans un processus qui engendre des inégalités. Ce même processus d'insertion qui a pour but d'être une stratégie de défense face aux effets néfastes du chômage va contribuer à l'apparition d'effets négatifs.

Comment maintenir, face aux « besoins des entreprises », un espace pour l'émancipation personnelle et collective ? Comment guider les plus précaires, les exclus vers une analyse sociale critique quand les réponses proposées par le politique se plient aux desideratas patronaux et aux exigences de la finance ?

En éducation permanente, où l'alphabétisation n'est pas utilitaire, mais une démarche qui se veut émancipatrice pour les participant.es toutes présent.es sur des bases volontaires, l'apprentissage de la langue est considéré comme un outil, un véhicule de cette démarche et non un but en soi. C'est le

processus qui compte. Il semblerait que ces dernières années, au Collectif Alpha, cette approche ait été mise de côté. Pour quelles raisons ? Comment cela se fait-il qu'après 11 ans de demandes d'ajustements de la part de l'inspection, les équipes n'aient pas été mises au courant ? Comment aurions-nous pu dès lors rectifier le tir ? Comment sommes-nous passé à côté de ce qui est inscrit noir sur blanc dans notre plateforme :

« Le Collectif Alpha s'inscrit dans les finalités de l'éducation permanente.

Si son action est centralement une action de formation, l'alphabétisation doit être un moyen d'atteindre les finalités du Collectif Alpha.

Les finalités du Collectif Alpha sont politiques.

Politiques parce que nous estimons, à l'instar de la Déclaration Universelle des Droits Humains (Art. 26), que savoir lire et écrire est un droit fondamental pour tou-te-s et que, dans notre société, l'analphabétisme est un obstacle à la démocratie et à une réelle participation à la vie sociale, professionnelle, culturelle et politique.

Politiques parce les objectifs que nous poursuivons par l'alphabétisation ne sont pas seulement d'apprendre à lire et à écrire pour se débrouiller dans la vie quotidienne et atteindre ses différents objectifs personnels, mais aussi d'acquérir des capacités de réflexion et d'analyse pour comprendre et participer à la transformation des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels afin d'établir une société plus juste et plus démocratique.³ »

Le Collectif Alpha remplit-il encore sa fonction politique ? Comment habiter cette fonction en tant que travailleur ? Comment la mener de manière collective ?

Il peut être nécessaire de réinterroger l'éducation permanente à la lumière du projet politique que ses initiateurs poursuivaient.

Une des conceptions à la base des décrets trouverait son origine durant la Deuxième Guerre mondiale. Des expériences collectives d'action et d'autoformation, par la mise au point d'outils de formation et d'action adaptés à tous les niveaux d'études et socioprofessionnels visaient la démocratisation de la culture. « *Rendre la culture au peuple et le peuple à la culture* » disait un manifeste de 1945 défendu par « Peuple et Culture », un réseau d'associations d'éducation populaire qui défendait le droit à l'éducation et à la culture pour tous et tout au long de la vie. Ces membres croyaient au pouvoir qu'ont la pensée, la philosophie, l'histoire, la poésie, le théâtre, le chant et les arts de nourrir la résistance face à la domination. Quelles places laissons-nous encore à ces champs dans nos accompagnements du public ?

Une autre source est constituée par l'héritage de l'éducation populaire qui puise ses racines dans le projet de démocratie politique (« le pouvoir n'appartient qu'aux citoyens »), dans la démocratie économique (juste répartition des richesses et du pouvoir dans l'entreprise) et dans la conviction que la reproduction des inégalités ne peut être évitée que par le changement des modèles culturels.

Ces deux orientations se donnaient comme mission de développer des actions qui cherchaient sans cesse des voies originales de résistance aux oppressions politiques, aux exploitations économiques et aux assujettissements identitaires qu'une culture dominante voulait – et voudrait encore – nous faire prendre pour une évolution inéluctable, voire pour un progrès.

³ <https://www.collectif-alpha.be/spip.php?article72>

1. Une opération de formation professionnelle se référant à un programme de référence, incluant ou non un ou des stages en entreprise. Cette opération relève des compétences de Bruxelles Formation ;
2. Un volet d'éducation permanente ;
3. Une opération d'accueil, une opération de guidance, un suivi psychosocial, une (ré)orientation professionnelle et une aide à la recherche d'un emploi. Ces opérations relèvent des compétences d'ACTIRIS et sont complémentaires à l'opération de formation professionnelle.

Nous devons en fait répondre concomitamment à trois prescrits dont les critères de financement et l'organisation du travail varient :

La cohésion sociale, fonction d'intégration, d'adaptation souple, sur base volontaire qui doit équilibrer l'apprentissage et l'appropriation de la langue, vise à placer l'individu comme citoyen actif dans une logique de vivre ensemble et de respect de multi culturalité. Notre association me paraît remplir ces missions de façons relativement cohérentes.

L'ISP, dans le cadre des plans d'accompagnement des chômeurs, amène les personnes à signer des contrats avec Bruxelles Formation comme première étape du parcours d'insertion. Fort est de constaté que la majorité de nos apprenant.es à Forest cumule des contrats semestre après semestre sans jamais obtenir le niveau exigé pour l'accès à l'emploi (A2). Une personne analphabète ne peut donc accéder à des actions autres que la formation d'alphabétisation car elles nécessitent une maîtrise suffisante de la langue française. De plus, la complexité des tests pour rentrer en formation qualifiante ou dans les ateliers de formation par le travail les isole. Aussi, les actions ouvertes à tout public entraînent une compétition entre les candidats et donc l'exclusion de ceux qui possèdent le moins de compétences et de qualifications.

L'insertion socioprofessionnelle des personnes analphabètes se caractérise également par une approche linéaire.

Le public est tout d'abord orienté vers une association comme le Collectif Alpha dans lequel des compétences de bases sont supposées être développées. Ensuite, ces compétences doivent lui permettre d'entamer une formation professionnelle dans l'objectif d'accéder à un emploi.

Je constate surtout aujourd'hui que les personnes analphabètes que j'accompagne sont plus traquées et harcelées par les plans d'accompagnement des chômeurs et les politiques d'activation, que soutenus par des dispositifs longs, circulaire, intégrant apprentissage et accès à l'emploi.

Le dispositif ISP mène de fait à l'exclusion d'une certaine catégorie de profil. Il ne répond donc pas à son objectif principal qui consiste en la liberté de chaque individu de choisir son cheminement vers l'emploi à travers les différentes actions qu'il propose. En ayant conscience de ces obstacles, les demandeurs d'emploi qui connaissent déjà des situations difficiles, se retrouveront dans un processus qui engendre des inégalités. Ce même processus d'insertion qui a pour but d'être une stratégie de défense face aux effets néfastes du chômage va contribuer à l'apparition d'effets négatifs.

Comment maintenir, face aux « besoins des entreprises », un espace pour l'émancipation personnelle et collective ? Comment guider les plus précaires, les exclus vers une analyse sociale critique quand les réponses proposées par le politique se plient aux desideratas patronaux et aux exigences de la finance ?

En éducation permanente, où l'alphabétisation n'est pas utilitaire, mais une démarche qui se veut émancipatrice pour les participant.es toustes présent.es sur des bases volontaires, l'apprentissage de la langue est considéré comme un outil, un véhicule de cette démarche et non un but en soi. C'est le

Dès les origines, la question du pouvoir est donc au moins aussi centrale que celle du savoir et la participation est à comprendre moins comme intégration dans les structures politiques et sociales que par l'implication dans leur transformation.

L'alphabétisation se situe à la croisée de plusieurs univers aux logiques spécifiques, les enjeux sont multiples et le secteur est influencé directement par les actions de ses collaborateur.ices et les approches institutionnelles qui varient en fonction des idéologies en place. En effet, le champ de l'alphabétisation s'est progressivement institutionnalisé, se reconfigurant régulièrement en réponse aux crises économiques et aux politiques nationales et européennes de l'emploi qui prônent flexibilité et employabilité. Ces univers existent dans des temporalités différentes. Entre les réalités et disponibilités d'apprentissage, les attentes des formateur.ices et les exigences de la société il y a des gouffres béants.

En tant qu'agent d'accueil, je suis témoin en première ligne des difficultés qui traversent les personnes analphabètes et je résous toute une série de problèmes, essentiellement administratifs, par quelques actions, clics et autres remplissages de documents au langage souvent hermétique, peu de place pour l'éducation permanente.

En tant qu'animateur d'atelier d'alphabétisation fonctionnelle, une fois par semaine, j'ai accompagné avec ma collègue Mounia les participant.es dans l'élaboration de mots de passe pour leurs comptes en ligne, je les ai aidés à prendre des rendez-vous dans différentes communes, à remplir encore et encore le formulaire de localisation des passagers exigé pendant la crise sanitaire. Y-a-t 'il eut un transfert ? Visiblement non, les apprenant.es viennent chaque année me voir dans le bureau pour faire remplir les mêmes documents. La complexité de ces tâches, même pour une personne alphabétisée, les exclura systématiquement. De fait, la numérisation des services (si on peut encore appeler ça des services) n'attend personne et est en perpétuelle mouvement. L'éducation permanente attendra.

Les apprenant.es sont-ils plus autonomes, plus critiques, plus conscients, plus aptes à transformer la société ? Le suis-je moi-même après une journée de travail ? Je ne pense pas. J'ai parfois plus l'impression de contribuer à maintenir un système en place. Et Luc Carton de nous rappeler :

« La résistance aux formes et aux forces contemporaines du capitalisme serait donc, pour une part, « adjacente » à la collaboration à ces formes et forces du capitalisme. Le qualificatif « adjacent » désigne ici l'ambivalence de la résistance à une forme d'oppression qui intègre elle-même une part de cette résistance comme sa propre force. »⁴

Encoder un énième contrat de formation dans corail pour un.e apprenant.e en apprentissage depuis plus de quinze ans amène quel type de constat ? Qu'est-ce que cela renvoie comme impressions aux travailleur.euses et surtout, comment le vit la personne en « parcours de formation vers l'emploi » ?

J'ai cru comprendre (très récemment) que le Collectif Alpha était une association qui faisait de l'alphabétisation populaire, point barre. Les subsides seraient juste un moyen pour y parvenir. Il semblerait que ce ne soit pas clair pour tout le monde. De fait, ce serait négliger les effets de ces jeux administratifs sur les idées, la manière de se voir et d'agir au sein de l'association.

Comment adopter une posture professionnelle en adéquation avec l'alphabétisation populaire tout en encodant des données personnelles dans RPE, dans CORAIL, tout en relevant les feuilles de présences, tout en réalisant des dossiers pour le FSE, tout en faisant signer des documents justificatifs pour les

⁴ Luc Carton, Note de travail au sein de FREP du 20 février 2015.

déplacements, en compilant des preuves en cas de contrôle ? En y faisant abstraction ? En se dissociant de la tâche ?

Au plus j'ai avancé dans ma courte recherche, au moins j'y ai vu clair, le chantier est donc toujours en cours. Le sujet me paraît finalement trop vaste pour un rapport de quelques pages, j'ai cependant tenté de mettre en lumière ce qui me travaille depuis plusieurs années au collectif, tant dans mon travail d'agent d'accueil que dans celui d'animateur de groupe.

Il ne me reste plus qu'à continuer à débroussailler tout ça et à y mettre du sens.

A suivre...

04. Réforme du décret ISP

Eduardo Carnevale assiste aux AG de la FEBISP depuis sa prise de mandat à la coordination générale en septembre 2022. Concernant les discussions sur la réforme du décret ISP en cours, la FEBISP est divisée entre ceux.celles qui sont prêt.es à laisser sortir du décret ISP les niveaux les plus faibles de l'alpha- contre des concessions liées à la reprise de la répartition des financements FSE par la Cocof ISP - et ceux qui, comme le Collectif Alpha, considèrent que le maintien de l'alphabétisation dans l'ISP est non négociable quelque soit le niveau.

En effet cette réforme modifierait radicalement la politique ISP et l'accès aux formations de nos publics et cela d'une manière complètement contraire à nos principes et à nos intérêts.

La FEBISP et les syndicats ont proposé la mise sur pied d'un GT ISP alpha au niveau du Cabinet lors d'une entrevue tripartite. Le Cabinet a accepté et a proposé qu'il soit supervisé par Brufor.

Nous avons sollicité Lire et Écrire Bruxelles en 2022. Nous allons nous associer afin d'écrire un mémorandum commun sur la question des formations de base et de l'alpha en ISP.

Nous projetons de faire appel aux 8 OISP alpha bruxelloises afin de mettre sur pied un groupe spécifique pour défendre nos intérêts dans le cadre de cette réforme. Nous verrons bien qui se joindra à nous. Pour notre part, et quoi qu'il advienne, nous comptons bien nous battre jusqu'au bout.

05. Enjeux sociétaux majeurs

Notre mission qui vise l'émancipation collective des personnes par l'alphabétisation – et non seulement l'apprentissage technique d'une langue – est encore et toujours mise à mal par les politiques d'activation des chômeurs et dans un contexte où les pouvoirs publics qui nous financent semblent avoir des visions segmentées de notre action.

De plus, le contexte de chasse aux migrants, porté en première ligne par les autorités fédérales de ce pays, mais aussi à l'échelon européen, par le climat d'extrême-droitisation banalisée qu'il impose sur l'entièreté de notre société, ne facilite pas la tâche.

- « Sanctuariser » la formation en alpha de manière à faire face aux sollicitations de plus en plus fréquentes des conseiller.ère.s sociaux.ales qui entraînent le public à la quitter au profit d'autres projets. En effet, nous constatons que les apprenant.e.s sont de plus en plus sollicité.e.s en cours d'année pour faire d'autres formations sur injonction de leur conseiller.ère de CPAS ou autre, qui estime que leur évolution ne va pas assez vite. Et cela arrive aussi à des personnes qui sont sous contrat de formation ISP. Il y a dans ce cas, une réelle incompréhension, voire un mépris, des conditions de base nécessaires à la formation en alpha.
- Préserver l'accès en nos locaux et à nos formations pour toute personne analphabète vivant en Belgique, qu'elle soit ou non en ordre de séjour. Avec la tendance des autorités à vouloir fichier et tracer de plus en plus les publics qui suivent nos formations et la répression envers les personnes sans papiers et ceux.celles qui les soutiennent, nous craignons sincèrement devoir faire face de plus en plus à des difficultés à accueillir ces personnes dans les années à venir. Leur désir d'apprendre est cependant caractérisé par une volonté et un courage sans égal !
- Défendre le temps et la qualité d'apprentissage : le droit d'apprendre et d'y consacrer le temps nécessaire est rendu de plus en plus difficile pour de nombreux.euses participant.e.s qui se trouvent pris dans l'étau de l'activation du chômage. Le succès de l'apprentissage implique qu'il se fasse sur une base volontaire et non obligatoire, et ce précepte de base devient de plus en plus difficile à tenir actuellement.

- Défendre une alpha qui ne soit pas réduite au seul apprentissage technique de la langue est devenu un enjeu fondamental à défendre auprès des pouvoirs publics bruxellois. Ceux-ci considèrent de plus en plus que l'apprenant.e analphabète doit passer le plus court moment possible à « apprendre le français » avant d'aller se former vers un emploi qui lui serait accessible. Nous réaffirmons qu'une alpha de qualité et réellement émancipatrice constitue un processus de scolarisation et de socialisation qui nécessite de donner du temps et d'avoir une vision globale de l'apprentissage. C'est bien plus que « simplement » apprendre le français et arriver au niveau A2 de connaissance de la langue.
- L'activation des chômeur.euse.s et les mesures d'austérité entraînent une pression énorme sur le public analphabète. Malgré une certaine prise de conscience ces dernières années, il est toujours impératif que nous puissions mieux nous concerter avec les acteurs du « système chômage », dont font partie aussi les syndicats, pour faire entendre les spécificités et les besoins de notre public.
- Au niveau de la gestion de notre action et des moyens qui nous sont alloués, nous déplorons l'émiettement des financements et une logique de financement de l'alpha « en couches de lasagne », qui nous demandent beaucoup d'énergie afin de répondre aux justifications administratives de plus en plus sélectives. Nous avons grand besoin d'une simplification administrative qui ne s'attache pas seulement au nécessaire contrôle de l'action, mais qui libère des moyens humains pour que cela bénéficie mieux à l'action et aux apprenant.e.s.
- Une politique publique d'emploi durable pour mener une mission qui répond aux manquements des pouvoirs publics en la matière. En réaffirmant notamment le bien-fondé du financement des ACS qui permet de financer nombre de postes de travail en alpha.

Perspectives pour 2023

Dynamique institutionnelle - Dynamique organisationnelle

Le Collectif d'Alphabétisation pratique une dynamique associative démocratique en cohérence avec les principes de l'éducation populaire. Une de ses caractéristiques est l'importante participation effective du personnel salarié à la vie de l'association.

Ils peuvent être membres de plein droit de l'assemblée générale, participer à un comité d'appui au Conseil d'Administration et participer à l'ensemble de la vie de l'association dans le cadre de réunions collectives de travail dont les conclusions alimentent la vie du Collectif et, repris par la coordination, nourrissent les décisions du CA. L'Assemblée Générale comprend également beaucoup de membres travaillant (ou militant) dans des associations avec lesquelles nous travaillons et qui fréquentent notre centre de documentation.

Un autre lieu qui contribue à l'approfondissement de la conscience des rapports sociaux avec les travailleuses et des travailleurs et qui participe à la démocratie de l'institution est l'Assemblée syndicale du Collectif Alpha. Celle-ci est organisée régulièrement (au moins 3 fois par an en temps normal), en front commun CNE – SETCa, et est ouverte, par principe, à toutes les travailleuses et tous les travailleurs. Elle traite évidemment des relations professionnelles au sein du Collectif Alpha, en tenant compte de la spécificité du rapport salarial au sein d'une association d'alphabétisation populaire. Mais elle questionne aussi l'évolution du secteur non marchand, elle ouvre un espace de réflexion sur notre action au sein du mouvement associatif.

Ces dernières années les dynamiques institutionnelles et organisationnelles ont été importantes mais difficiles.

- En 2018 et 2019 la plateforme du Collectif d’alphabétisation a été débattue à l’Assemblée Générale du Collectif Alpha afin de procéder à certaines actualisations. La majorité de l’Assemblée, dont font partie la plupart des travailleuses et des travailleurs de notre association, a réaffirmé son attachement aux valeurs fondamentales issues des luttes du mouvement ouvrier. De même, l’assemblée a confirmé notre appartenance au mouvement d’éducation et d’alphabétisation populaire. En ces temps d’approfondissement des inégalités socio-économiques et d’hégémonie des valeurs marchandes, l’assemblée a souligné la nécessité, plus que jamais, de la défense d’une proposition de société alternative.
- Les débats en lien avec la plateforme ont notamment porté sur la laïcité et sur l’acceptation ou non du port du voile pour les formatrices et accueillantes, entraînant des clivages parfois profonds, au sein des équipes. Clivages renforcés par ceux qui pensent que les associations d’alphabétisation ont de fait un positionnement raciste postcolonial, et par la démission d’une formatrice accompagnée de dépôt de plainte pour racisme et harcèlement, aujourd’hui retirée sur ces aspects. Ces différents débats entre travailleurs ont amené le Collectif Alpha à vouloir repenser ces questions. Nous avons alors fait appel à UNIA dont l’intervention au sein de l’association n’a pu avoir lieu comme prévu dans le contexte de pandémie. Ce contexte a également mis en avant le positionnement complotiste type QAnon d’une travailleuse par ailleurs appréciée. Autant de situations qui ont mobilisé beaucoup d’énergie et qui furent difficile à vivre pour tous.
- Il y a eu de nombreux changements au sein du Conseil d’Administration : 4 président.e.s entre 2017 et 2021 , ainsi qu’à la coordination générale : départ d’Olivier BALZAT début 2020, puis de son remplaçant, Julien NEVE en avril 2022. Ces changements ont entraîné difficultés et surcroît de travail pour l’ensemble des travailleurs et des membres du Conseil d’Administration. Mais aussi une plus grande implication des travailleurs dans l’association.

Ces difficultés au sein des équipes du Collectif Alpha ont eu des répercussions au niveau de la dynamique institutionnelle et organisationnelle mais aussi au niveau de la dynamique pédagogique des actions de formation. Elles expliquent sans doute les difficultés de répondre de manière entièrement satisfaisante aux exigences du Décret.

Cette situation nous a conduit à entreprendre une réflexion en intercentres sur le sens de notre action. Réflexion et travail collectif que nous expliquons plus haut dans ce rapport. Ce que nous avons entamé en 2022 doit être continué en 2023.

Un enjeu supplémentaire pour demain concerne aussi la participation des apprenant.es. Malgré l'affirmation de l'importance de la participation des apprenant.es tant dans la plateforme qu'en conclusion de nos rapports d'activités annuels, malgré leur implication dans nombre de nos activités, comme le montre les quelques exemples de ce rapport, nous constatons que les espaces et pratiques de participation se sont réduits au cours des années et que celle-ci est trop peu effective aujourd'hui. Et ce tant dans les processus pédagogiques au quotidien qu'au sein de l'association. Ce sera notre priorité pour les prochaines années.

Cohésion sociale : Ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, sans discrimination, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement et dignement à la société, d'y être reconnu et de s'y reconnaître.

30 novembre 2018. – Décret relatif à la Cohésion sociale

Suite à nos interventions pour le maintien du droit à l'alphabétisation des demandeurs d'emploi dans le cadre du décret ISP et à notre non-respect des conditions de reconnaissance dans le cadre du décret Cohésion sociale, les fonctionnaires responsables de ces matières et de nos dossiers à la COCOF ont convoqué la coordination générale et programmé une visite « d'inspection » de nos actions dans les trois centres de formation début 2023.

Cette visite a été positive. Elle a permis à nos interlocutrices :

- de découvrir la réalité du travail avec des groupes débutants et de reconnaître la longueur du temps nécessaire à l'apprentissage.
- de découvrir, au travers de la réalité d'un public de demandeur d'emploi qui ont presque tous un passé et des compétences professionnelles, que l'alphabétisation n'est pas un préalable mais bien une conséquence de l'insertion.
- de comprendre la pertinence de notre organisation, même si la réglementation les empêche de l'accepter.

Le décret Cohésion sociale impose en effet l'organisation de groupes distincts des groupes ISP. Ce qui est le cas pour les groupes du soir, mais pas pour les groupes du jour. Nous allons donc devoir modifier profondément nos manières de travailler.

Nous travaillerons en avril 2023 avec les équipes sur les contraintes du décret Cohésion sociale afin de réfléchir et préparer la manière dont nous pouvons réorganiser nos actions. Nous tenterons de comprendre et de réfléchir à ce que cela implique comme changements dans notre manière de travailler, de nous organiser, et ce que cela suscite comme questionnements.

Éducation permanente : Analyse critique de la société, stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active et l'expression culturelle

Article 1er du décret du 17 juillet 2003
relatif au développement de l'action d'éducation permanente
dans le champ de la vie associative

L'inspection Éducation permanente a effectué plusieurs visites intermédiaires entre autres en octobre 2018, octobre 2019, en mars 2022 et en novembre 2022 durant lesquelles ont été signalés les écarts entre les objectifs des actions menées et les finalités du décret EP. Ecart tels que la proposition des services de l'EP est de diminuer notre niveau de reconnaissance au niveau le plus bas

Pour le futur l'inspection recommande au Collectif Alpha d'être attentif à plusieurs choses. En 2023 nous nous attellerons à mettre tout en œuvre pour répondre aux exigences du décret. Voici quelques recommandations :

- la construction des activités selon une approche pédagogique qui permet la confrontation des idées à travers des problèmes de société pour entrer dans une logique de coconstruction des savoirs, de participation citoyenne, d'émancipation des publics, de prise de conscience des réalités de la société, de développement de l'esprit critique des participant.es
- Étant poly-subventionné, le Collectif Alpha gagnerait à faire un travail de formulation des thématiques et de mise en œuvre de celles-ci selon des objectifs opératoires et des finalités marqué par de l'EP. Cette manière de procéder permettrait de mieux clarifier la spécificité des actions menées en EP et sa plus-value par rapport aux autres décrets.
- La nécessité pour l'ensemble de l'équipe, y compris la direction, de s'approprier le décret et ses enjeux afin de se questionner sur les enjeux sociopolitiques, la démarche pédagogique ainsi que les stratégies à adopter afin de rencontrer plus adéquatement les objectifs du décret
- la construction avec l'ensemble de l'équipe d'un dispositif d'évaluation avec des grilles de lecture EP pour mobiliser l'intelligence collective comme un moyen de poser un regard critique continu sur les actions menées, les objectifs poursuivis et les priorités du décret

- Avec un site internet peu réactualisé, l'association devra démontrer dans l'avenir qu'elle met les moyens nécessaires pour assurer la visibilité des activités et leur publicité,, conformément aux conditions reprises à l'article 3§1er de l'arrêté.
- Les outils et réalisations doivent davantage partir de problématiques sociétales avec un point de vue analytique et critique accompagné d'une approche pédagogique spécifique
- Clarifier l'organigramme au regard des évolutions organisationnelles et institutionnelles récente et à venir.

Remerciements

Ce rapport a pu être réalisé à partir de l'implication et du travail:

- de tou.te.s les participant.e.s, et des travailleur.euse.s du Collectif Alpha : Fatna ABDELLAOUI; Aurélie AUDEMAR; France BAKKERS; Béatrice BASTILLE; Lucien BERGHMANS; Abdelhak BOUCHOUARI; Eduardo CARNEVALE; Esmeralda CATINUS; Gaëlle COSYNS; Eduardo COSTANZA; Sébastien DECUPERE; Myriam DEKEYSER; Dominique DETRAIT; Julie DE COSTER; Nathalie DE WOLF; Zohra EL KAJJAL; François ERS; Salima FAGHMOUS; France FONTAINE; Léa FOTSO; Sandrine FRANCOTTE; Philippe GREKOFSKI; Souad GROUCHI; Mounia HATTABI; Aline JACQUES; Samira KEBSI; Joe LANDU MIEKO; Frédéric MAES; Nadia MANHOUI; Yasmîna MESKINE; Patrick MICHEL; Julien NEVE; Naïma OUZZANI; Charlotte PERRIN; Didier PONZ; Jessica RAMPELBERG; Claire RANDAXHE ; Sandra SDAO; Danielle SEVERIN; Razi SHAH; Nadia TOUNGOUZ NÉVESSIGNSKY; Carine VAN TUÏCOM; Bénédicte VERSCHAEREN; Véronique VOEGT; Thomas Willain; Yvette ZANINKA

...

- du Conseil d'administration et comité de soutien du Collectif Alpha
Chantal ANNE DE MOLINA; Anne LOONTJENS; Catherine STERCQ; Myriam AZAR; Sylvie VANDEPUT; Roger PANNEELS; Kito ISIMBA

Le travail de cette année a bénéficié de la collaboration étroite avec plusieurs associations et institutions :

- LIRE ET ÉCRIRE BRUXELLES pour son rôle d'appui politique et de coordination de l'offre en alpha, et l'organisation des formations de formateurs.
- Les Concertations Locales pour l'Emploi et la Formation de Molenbeek-Saint-Jean et Saint-Gilles/Forest.
- La Bibliothèque de Saint-Gilles, La Maison du Livre de Saint-Gilles pour les collaborations régulières, à chaque fois riches et intéressantes.
- L'école n°5 de Molenbeek-Saint-Jean pour les cours ouverts aux mamans, L'association Article 27, la Ligue des familles, l'association Frères des hommes, le GFEN, Changement pour l'égalité, Cultures et Santé, Les Petits Riens, Le Musée des égouts, FIJ, Une Maison en Plus, DEEP, ...

Ainsi que de très nombreux partenaires à Bruxelles... en Europe, et dans le monde

Et... sans oublier le soutien et les financements octroyés par

**L'Union Européenne
Projet FSE
La Fédération Wallonie-Bruxelles
Education permanente
La Région Bruxelloise
ACTIRIS
Bruxelles-Formation IBFFP**

**La Commission communautaire française (COCOF)
Intégration sociale et professionnelle
Cohésion sociale
Education permanente**

Les Communes de Saint-Gilles, de Forest et de Molenbeek-St-Jean

**La Fondation Roi Baudouin
Le Fonds Maribel Social
Le Fonds pour la Formation des travailleurs de l'ISP à Bruxelles
Le Fonds socioculturel et sportif pour la formation continuée (CP 329)**

**Le Collectif Alpha est membre de la FEBISP
et de la FESEFA**

BRUXELLES
FORMATION

former pour l'emploi

